

la terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE DE CHEZ NOUS FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLI — No 45 — Montréal, 4 février 1970

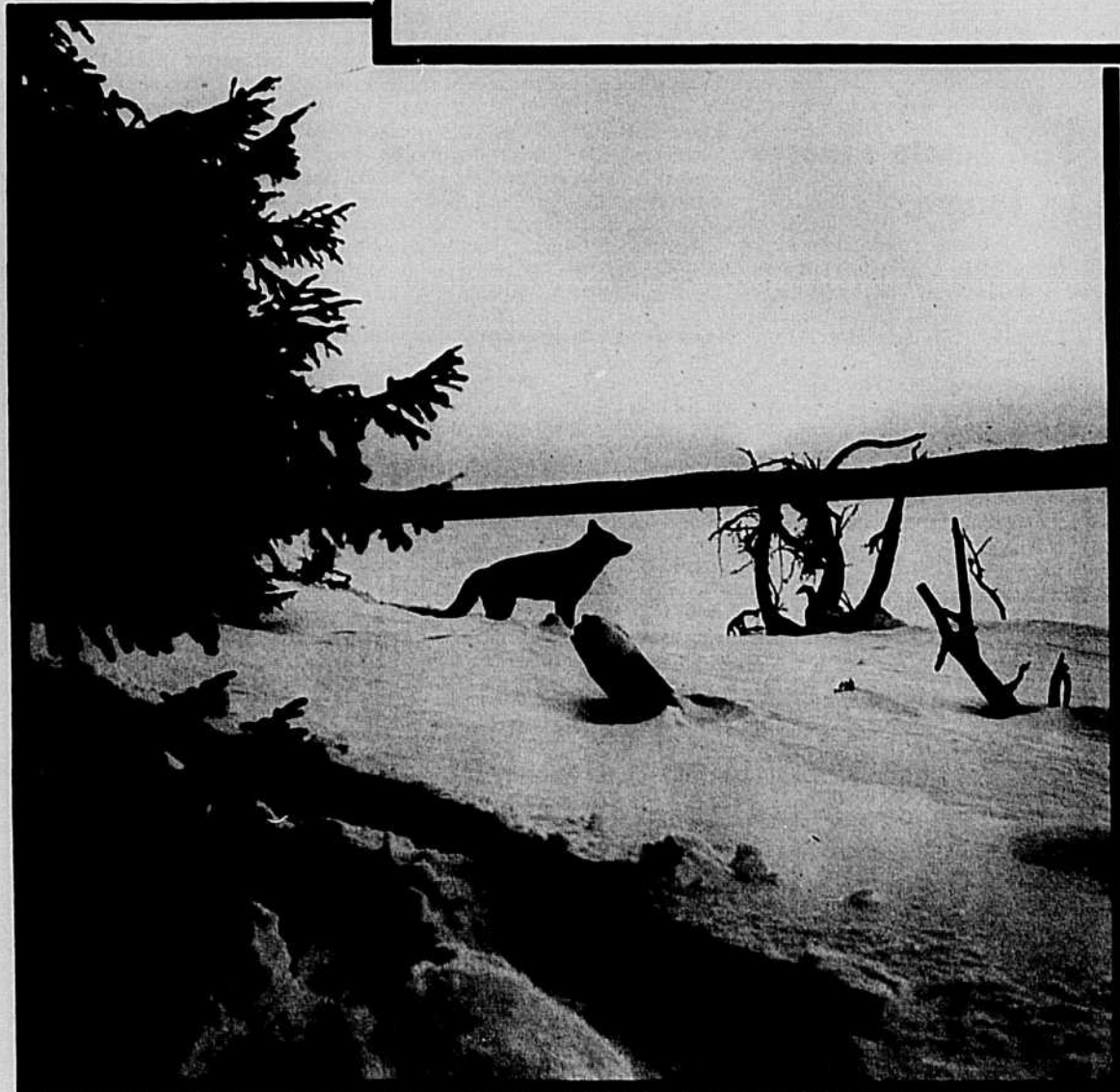
**Lait
industriel
entente
intervenue**

page 4



Photo de l'ONF

Photo de l'ONF



**Nouvelle répartition
des délégués
à la F.C.A.**

page 5

L'OPINION RURALE...



Un peu plus de compréhension S.V.P.

En écoutant les nouvelles à la télévision, l'autre soir, j'ai sur-sauté lorsqu'on a annoncé que d'après les statistiques, le revenu annuel moyen des médecins pratiquant la médecine générale (donc nos médecins de familles) était de l'ordre de \$38,000. Ces chiffres, sans doute, proviennent d'une compilation de rapports d'impôts, et Dieu sait que bien souvent les revenus déclarés ne correspondent pas toujours à la réalité.

Si on ajoute à cela le revenu moyen des avocats, encore plus élevé, sans parler de bien d'autres personnes dont l'appât du gain est aussi vorace, il ne faut pas trop se surprendre si certaines familles — on en dénombre apparemment 30% au Québec — n'ont pas le minimum vital pour s'assurer une vie décente, même si on réussit à travailler à longueur d'année, dans certains cas.

A mon sens, le revenu national est un gâteau qui doit être partagé équitablement par tous les individus qui composent notre société. Or, même si certains ne travaillent pas plus que d'autres, ils sont privilégiés par l'État puisqu'ils peuvent s'accaparer 7 ou 8 portions du gâteau alors que d'autres — la grande majorité — doivent nécessairement se contenter d'une demi, d'un quart quand ce n'est pas un huitième de portion et même parfois encore moins.

En comparant ces revenus, ça frise le ridicule. Il suffit de citer le cas des cultivateurs du Québec, par exemple, qui bon an mal an, dans plusieurs cas, tirent un revenu net qui s'approche davantage de \$2,000, que de \$3,000.

Pour compliquer les choses, Monsieur Pierre d'Ottawa semble vouloir s'attaquer, malgré sa politique de juste société, aux gagnepetits, en les taxant davantage et en réduisant les subsides. Dans notre milieu, on dit de vous Pierre que vous êtes un incompetent, pour ne pas dire davantage. Vous devez démissionner car vous n'avez plus la confiance du peuple et à preuve, je me permets de souligner le cas de bon nombre de mes confrères cultivateurs, même parmi les plus "peinturés", qui sont en maudit contre vous.

Au lieu d'aller chercher l'argent là où ça fait le moins mal, vous faites le contraire. Je souhaite que ceux qui sont les plus touchés, partant la majorité d'entre nous, feroient du gouvernement actuel ce que l'on fait normalement avec une chemise usée et en lambeaux. Qu'on ne prenne pas cette remarque comme désobligeante. Je constate tout simplement et j'affirme que ceux qui sont pressurés ne sont pas nécessairement des imbéciles.

Laurent Brodeur,
St-Damase,
Cré St-Hyacinthe.

Ce n'est pas avec des conférences, qu'on va régler le problème

Si nos maires de petites et moyennes municipalités portaient attention aux avantages nombreux d'un marché public chez-eux, ils y trouveraient une solution au rapprochement entre cultivateur et consommateur.

Donnons comme chiffres à l'appui le fait que les cultivateurs qui se rendent à un marché public laissent dans 80% des cas environ 2/3 de leurs ventes en achats divers dans la ville où il y a un marché public.

On erie partout qu'il faut aider les cultivateurs à se sortir du marasme actuel. Ce n'est pourtant

pas à force de conférences sur conférences, permettant à certains beaux Messieurs de se faire valoir, que l'on pourra régler l'impasse actuelle dans laquelle s'engage le petit et le moyen fermier.

Il faut donc être pratique avant tout et mettre en action le moyen le plus profitable par la création de marchés publics dans chaque municipalité. Il faut à tout prix enrayer l'exode des nôtres vers le chômage qui nous guette tous.

Onésime Bellehumeur,
horticulteur,
Saint-Sylvestre et Nicolet.

"Qu'en pensez-vous, Serge St-Laurent?"

En lisant votre opinion rurale, on peut se demander pourquoi vous en voulez tant aux cultivateurs. Il me semble pourtant que depuis longtemps et encore en 1970, on choisit la main d'œuvre venant de la campagne, parce que les cultivateurs sont beaucoup plus consciencieux et résistants et qu'ils en viennent souvent à diriger l'entreprise eux-mêmes. Tandis que vos fils, où se diri-

gent-ils? Les chômeurs qui ne veulent pas travailler, ce n'est pas la classe agricole.

Savez-vous, vous qui nous traitez de parasite que le fameux aéroport international de Ste-Scholastique servira entre autres à exporter nos légumes et autres produits agricoles vers des pays comme l'Algérie qui pour une, attend de bénéficier de ce service. Tous nos produits vous sont ap-

portés sur vos tables, lavés, prêts à être mangés: fruits, légumes, oeufs, volailles, bœuf, porc, etc.

Soyez sans crainte, si le gouvernement encourage encore les investissements dans les entreprises agricoles, c'est parce qu'il sait que cela sera rentable pour l'ensemble de la société. Plus rentable souvent que les instituts de dépannage qui arrivent souvent trop tard: maisons de réhabilitation, sanatorium, prisons qui regorgent de citoyens qui n'ont pas reçu l'appui suffisant dans leur enfance ou leur jeunesse. Ils coûtent plus cher aux gouvernements que n'importe laquelle autre plaie du siècle.

Mme Isaie Guay
St-Jérôme (Terrebonne)

Où s'en va la moralité chrétienne?

Qui de nous peut être assez indifférent pour ne pas constater la pente dangereuse sur laquelle glisse notre peuple et notre jeunesse? Nos jeunes en pleine évolution auraient besoin de directeurs capables de les éclairer sainement. Mais nous sommes inondés de médias d'information: courriers ou cliniques du cœur qui sont un labyrinthe propre à égarer, plutôt qu'à éclairer. Ne serait-il pas logique que ceux qui tiennent ces courriers aient une bonne dose de formation morale et chrétienne?

A un Monsieur qui faisait remarquer aux dames que les modes indécentes où la femme étale audacieusement ses attraits lui étaient souvent fatales, votre courriériste a trouvé enfantines les remarques de ce Monsieur. Il faut, d'après elle s'habituer à vivre avec ces images étalées partout. En somme, les bêtes font de même. La différence pourtant c'est que notre corps est doué d'une âme immortelle, faite à l'image de Dieu. Cette âme nous avons avantage à lui préparer une éternité heureuse par une vie pure, en respectant notre corps et celui de notre semblable. Et les modes indécentes sont l'œuvre du démon de l'impureté. Il serait à propos de rappeler les paroles de Jésus: "Malheur à celui par qui le scandale arrive." Pour moi, une vraie dame, c'est une femme habillée.

Mme Alphonse Hamel,
St-Vincent (Matapédia)

P.A. Lajoie exporte en Europe

La Cie R.A. Lajoie Limitée de St-Pie, un des plus importants manufacturiers d'équipements d'étable au Canada, fabriquera prochainement une commande d'équipements pour la France.

En effet, une des premières commandes enregistrée au tout début de l'année 1970, provenait d'une firme française intéressée tout particulièrement aux équipements Lajoie.

Ceci donne suite à de nombreux et longs pourparlers avec cette fir-

PROPOS D'UN AGRONOME

Au hasard des rencontres...

par Jean-Charles MAGNAN



Marc-Henri ANCTIL

Cultivateur à La Pocatière, Kamouraska

La Pocatière! Ce nom évoque le souvenir d'un promoteur et d'un éveillé qui a vu loin. Je veux parler ici de l'abbé François Pilote, fondateur, en 1859, de la première école d'agriculture "viable" au Québec. Cette institution s'est maintenue un peu plus de cent ans. Elle a formé des milliers d'élèves, dont plus de 900 agronomes et spécialistes de l'agriculture. Sans cette fondation, avec celle d'Oka et de MacDonald, tout serait aujourd'hui à recommencer. Gratitude à Pilote et à ses successeurs!

Tout en réfléchissant au passé de cette École, je prends le chemin près du Collège, celui qui descend vers le fleuve. J'arrive à la route nationale conduisant vers la Rivière Ouelle. Au départ, je m'arrête en face de la deuxième habitation à gauche. Ici réside le cultivateur Marc-Henri Anctil, membre de l'U.C.C. Cet homme de 37 ans a épousé Jeanne-d'Arc Pelletier, fille de Pierre. Ce dernier est à l'emploi de la Ferme expérimentale de La Pocatière.

M. Anctil est de bonne taille et d'attitude résolue. Sa figure montre quelque chose d'anxieux et de volontaire. Sur son front bombé, les cheveux fuient en arrière à la sauvette. Le regard attentif et soucieux paraît questionner: "Qu'attendez-vous de moi?" Cet homme se livre peu. Il converse avec prudence et brièveté. Il ne révèle que ce qui doit être dit. Le domaine de la ferme Anctil s'étend vers le fleuve. Le sol, situé sur la première terrasse du Saint-Laurent, offre une texture argileuse et assez compacte. La pente d'égouttement, étant faible, la direction des eaux vers les baises s'avère difficile. On use donc sur ce terrain du Labour Richard et de fossés bien tracés.

M. Anctil cultive 75 arpents de terre. Le reste, soit 70 arpents, constitue un boisé de ferme utilisé partiellement pour la vente du bois de sciage aux commerçants. Chacune des 18 vaches croisées du troupeau Ayrshire produit annuellement 7,000 livres de lait, avec une moyenne de gras variant de 3.9% à 4.3%. La production totale de lait atteint 130,000 livres. On cultive dans cette ferme, trois arpents de maïs et quinze en céréales. Le reste est voué à la culture des pommes de terre et à la production des fourrages et des pâturages. Un grand jardin de 100 par 100 pieds sert à la consommation familiale et aux conserves domestiques. La ferme est en partie mécanisée. L'on utilise les services d'un cheval pour les sarclages et autres menus travaux. Des bâtiments neufs et de vastes remises servent au logement des animaux et des instruments aratoires. La famille se compose de 5 enfants: un garçon et quatre filles. Ce qui a fourni quelques ressources d'appoint à M. Anctil, c'est qu'il a profité de montants d'argent appréciables acquis par la vente d'emplacements cédés à des contribuables du village. C'est une chance éventuelle sur laquelle peu de cultivateurs sont à même de compter.

Voilà un type de ferme partiellement rentable, comme il en existe bon nombre dans nos campagnes. L'on sait que plusieurs cultivateurs, en pareille situation, sont obligés de calculer, prévoir et même forcés de comprimer des dépenses légitimes à l'usage de leur famille. Et, dans le même cas, quelques-uns arrivent à dominer leur difficile condition, en travaillant à l'extérieur, ou par la vente de bois de sciage, de "pitoune", de pierre pour les routes, voire par la livraison d'arbres de Noël appauvrissant un boisé restreint etc. C'est pourquoi les économistes et les agronomes s'acharnent à trouver des solutions plus avantageuses à l'exploitation de ce genre de fermes moyennes. L'État et le syndicalisme, de même que la formation professionnelle, tous unis dans une même action, conjointe et efficace, pourront arriver à améliorer la vie de cette catégorie de cultivateurs, souvent sans espoir.

me et le Syndicat des Manufacturiers de Machines Agricoles de France.

Il n'y a cependant pas lieu d'exporter sur une haute échelle puisque les ventes de la Compagnie Lajoie, au Canada seulement, s'élèvent à près de deux millions de dollars et que les prévisions pour 1970 sont encore meilleures.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

la terre

Propriété de l'UCC
Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132 — Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"
DIRECTEUR: Henri-Paul PROULX
RÉDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ: J.-V. HENRY

Représentants à Toronto: W.H. Austin & Co.,
44, rue Victoria, Toronto 1, Ont. — Tél.: 363-5357

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6
Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No. 1051

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVE SUD
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

DU NOUVEAU DANS
**TROIS-RIVIÈRES - SAINT-AURICE - CHAMPLAIN -
LAVIOLETTE - MASKINONGÉ**
VOTRE CAISSE D'ÉTABLISSEMENT À VOTRE SERVICE
**CAPITAL SOCIAL - CERTIFICATS D'ÉPARGNE - CERTIFICATS DE PLACEMENT
- DÉPÔTS SPÉCIAUX - PRÊTS AUX MEMBRES**

CONSULTEZ DÉS MAINTENANT LE GÉRANT — M. LÉON TOUPIN
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE TROIS-RIVIÈRES
93, BOUL. SAINT-LOUIS, CAP-DE-LA-MADELEINE — TÉL.: 378-3091

Il faut vouloir délibérément rompre avec une tradition bien ancrée... et la tradition que l'on trouve dans l'agriculture canadienne consiste à être excessivement pessimiste au sujet de l'avenir. Il nous faut poser toutes les questions, même celles qui nous obligent à revoir ce qui semble pour certains des notions sacrées. Il nous faut scruter l'horizon à la recherche de nouvelles solutions aux vieux problèmes et de nouvelles façons de les aborder au lieu d'avancer en hésitant et en regardant à nos pieds.

Ces propos sont empruntés au ministre fédéral de l'Agriculture, l'Hon. H.A. Olson qui était conférencier invité au congrès annuel de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, la semaine dernière à Winnipeg. Ils dénotent une fois de plus de la part de M. Olson une ferme intention de s'insurger contre ce traditionnel pessimisme de la classe agricole.

Il est assez difficile, admettons-le, de faire avaler à des milliers de personnes de quitter le labour de toute une vie. On ne renonce certes pas de gaité de coeur à ses attaches rurales. Pour ces raisons, affirme M. Olson, on peut s'attendre à ce qu'il y ait encore deux fois plus d'agriculteurs à la fin de la nouvelle décennie que la profession pourra en faire vivre convenablement. Somme toute, faut-il en déduire, le rythme d'abandon n'est pas assez accéléré. On doit bien sûr se rendre à l'évidence, mais comme l'a déjà réclamé l'U.C.C. à maintes reprises, il faut aussi offrir de toute urgence des solutions de rechange et des compensations monétaires à ceux qui sont appelés à quitter.

M. Olson a abordé l'aspect du recyclage, se bornant à dire qu'il est de l'intention du Gouvernement central de mettre sur pied des programmes qui faciliteront le passage de la ferme à la ville. Nous voulons, a-t-il souligné, aider ceux qui se retirent à le faire dignement. Le ministre ne s'est pas aventuré à préciser davantage, sinon que d'autres ministères tels ceux de la Main-d'Oeuvre et de l'Expansion Économique Régionale aideront soit par des subventions, soit par divers programmes les agriculteurs forcés d'abandonner. Il a mentionné également l'apport des gouvernements provinciaux et municipaux qui sera nécessaire, mais il s'est bien gardé d'annoncer quand ces mesures entreront en vigueur. On a beau prétendre que plusieurs petits cultivateurs ne sont

pas assez pressés de plier armes et bagages, - cela est du reste assez facile à dire pour quiconque n'a pas à s'exiler personnellement - il demeure que les autorités compétentes gagneraient à mettre sur pied dans les plus brefs délais un mode équitable de compensation pour permettre à tous les impliqués de se retirer dignement, comme le souhaite M. Olson.

En tout cas, tant et aussi longtemps qu'on n'aura apporté aucune mesure concrète, peut-on demander à ces gens de se précipiter dans un abîme? Espérons que M. Olson veuille bien mettre en pratique ce qu'il prêche, c'est-à-dire des solutions neuves et immédiates à un problème qui lui n'est pas nécessairement neuf, loin de là! Dans la même veine, il serait bon que le ministre commence par donner l'exemple au niveau de plusieurs nouvelles politiques réclamées par les différents groupes de producteurs; ainsi, lorsque ces derniers seront convaincus que nos législateurs ne se bercent pas uniquement de pieuses intentions, il est probable qu'ils délaisseront beaucoup plus facilement l'esprit conformiste et hésitant sur lequel on semble porté à se cramponner à l'heure actuelle.

Selon M. Olson, le mot clef qui résume l'avenir de l'agriculture dans la présente décennie repose sur l'"ajustement". On devra apporter tels ajustements, dit-il, à l'organisation et à la structure de notre production, à nos méthodes de commercialisation et à la conduite de l'industrie pendant les dix prochaines années.

Les transformations que vise M. Olson touchent tous les cultivateurs, autant ceux de l'Ouest comme de l'Est. Il entretient l'espoir qu'avant l'ajournement de la présente session aux Communes, il pourra présenter un projet de loi prévoyant la création d'organismes de vente d'envergure nationale pour diverses denrées. Ces organismes, dont la mise sur pied sera laissée à l'entière discrétion des divers intérêts en cause, devraient assurer une certaine stabilité du marché des denrées qu'ils couvriront. Le ministre a tenu d'autre part à mettre en garde les agriculteurs de ne pas tabler sur des barrières protectrices de plus en plus infranchissables, car l'accroissement graduel des prix que pourront obtenir les organismes nationaux de mise en marché reposera d'abord et avant

tout sur une direction novatrice et clairvoyante, en mesure d'assurer une planification à long terme. Vouloir croire le contraire équivaldrait ni plus ni moins qu'à se leurrer.

À propos des excédents des produits laitiers, M. Olson a fait preuve à la fois de pessimisme et d'optimisme. D'une part, il estime que le surplus mondial est un problème à peu près insoluble et, selon ce qu'il a déclaré devant le congrès annuel des Producteurs de lait du Canada, on peut s'attendre à ce que la Commission Canadienne du Lait doive en 1970-71 défrayer l'assistance à l'exportation, entièrement à même les retenues sur les subventions. Pour l'année laitière qui se terminera le 31 mars, le coût total des frais à l'exportation est estimé à près de \$45 millions.

Par ailleurs, M. Olson considère très encourageant que la solution la plus ingénieuse pour tenter de résoudre le problème des surplus provienne de l'organisation même des producteurs laitiers du pays. Le Gouvernement étudie donc attentivement la proposition d'un programme consistant à instaurer un régime de deux prix pour le lait de transformation au Canada. Le premier serait basé sur un quota en fonction du marché réel pour la production de lait de transformation et le second, correspondrait à la valeur du beurre et de la poudre de lait écrémé écoulés sur le marché extérieur, donc aux prix courants internationaux.

Le ministre propose enfin d'instaurer un nouveau système de classement tenant compte de la valeur protéique du blé, avec la prochaine législation sur les céréales du Canada qui doit être soumise incessamment aux Communes. Cette législation, il la veut assez souple pour qu'elle puisse être ensuite ajustée au fur et à mesure de l'évolution et des besoins éventuels de la clientèle.

Comme on peut s'en rendre compte, et c'est devenu un secret de Polichinelle, le problème agricole canadien en est un de taille. Il faut entretenir un certain optimisme pour y apporter des solutions efficaces à court, moyen et long termes. La classe agricole est prête à s'ajuster mais, est-il nécessaire de le répéter, on ne peut s'attendre à ce qu'elle y parvienne toute seule.

Pierre COURTEAU

la des champs

LE DDT: LE CALME APRÈS LA TEMPÊTE

La fin de l'année 1969 a été témoin d'un bombardement en règle du DDT. A en croire certains grands parleurs, c'était le principal sinon le seul agent de pollution à combattre, même à bannir complètement. Par quels produits le remplacer? Quelle serait la nocivité du ou des produits de substitution? Quel en serait le coût? Là-dessus, silence quasi complet.

Depuis deux ou trois semaines, la tempête a perdu de son intensité. L'hystérie a fait place à un certain retour à la logique. Les nouvelles et éditoriaux des journaux et revues font preuve de plus de pondération. On commence à faire des distinctions entre usage et abus, entre l'interdiction complète et les limites ou bornes à observer dans l'emploi de cet insecticide.

Que s'est-il donc passé? Bien des choses dont l'une principale: au cours du bombardement, les hommes de science, les "silencieux" d'alors, se sont mis à l'oeuvre, ont tenu des réunions, ont fait le procès du "criminel" sous tous ses aspects et les produits de remplacement possibles pour en arriver à des conclusions, les unes claires, les autres à clarifier, mais conclusions quand même qui portent à réflexion.

À Rome d'abord

Signalons d'abord les assises à Rome d'un jury international d'experts en insecticides au siège de la FAO (Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies). Ces experts étaient accompagnés d'agents de la FAO, de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Agence internationale des recherches sur le cancer. La réunion était présidée par un Canadien: M. Henry Hurtig, coordonnateur des recher-

ches sur les pesticides ou antiparasitaires au ministère fédéral de l'Agriculture. Autre expert canadien: M. W.A. Mannell, de la Direction des aliments et drogues au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être.

Tous ces spécialistes de chez nous et de plusieurs pays possèdent une compétence reconnue à l'échelon international; ils ne sont les délégués ni d'un groupement politique ni d'une région géographique. Nombre de pesticides étudiés: 35 au total, mais principalement le DDT.

Conclusions vitales

Bien que munis de tous les renseignements disponibles, ce groupe de spécialistes ont admis qu'il reste un nombre d'aspects du DDT qu'il faudra étudier plus en profondeur avant d'en arriver à des décisions qui ne laissent aucun doute.

Même si le dernier mot n'a pas été dit, ce jury international en est arrivé à trois conclusions essentielles qui peuvent se résumer ainsi:

1) suivant ce qu'on en sait à l'heure actuelle, les avantages du DDT l'emportent sur ses inconvénients (ce qui est déjà beaucoup);

2) il faut déconseiller tout usage abusif et non essentiel du DDT;

3) il n'y a pas lieu de recommander maintenant l'interdiction pure et simple du DDT.

Ils ont convenu de se réunir de nouveau en 1971 et 1972. D'ici là, chacun dans son pays et à l'aide d'échanges de renseignements, ils continueront d'étudier la question épineuse du DDT.

Manque de preuves

L'une des principales observations qui a motivé dans une bonne mesure les conclusions précédentes est celle-ci: il n'existe aucune preuve concluante voulant que le DDT soit un produit capable de provoquer le cancer.

Cette décision a été précédée d'une étude approfondie de tous les renseignements, y compris des expériences récentes qui ont donné lieu à une publicité tapageuse liant le DDT au cancer. "Expériences particulières longuement examinées", a précisé M. Hurtig.

Le jury international de Rome a également averti tous les chercheurs qu'à l'avenir ils doivent s'en tenir aux règles énoncées dans le rapport sur épreuves d'activité cancérogène publiées par l'Union internationale contre le cancer. Or, ces épreuves n'établissent pas, répétons-le, que le DDT soit un agent cancérogène.

Même si certaines questions demeurent sans réponse, même si le jury n'a pu adopter une décision définitive sur les dangers éventuels du DDT sur l'homme, ses membres n'en sont pas moins tombés d'accord sur le fait que le DDT et d'autres insecticides organochlorés continueront pour un certain temps de remplir leur rôle important dans la production alimentaire, la protection des cultures et dans la sauvegarde de la santé humaine (songez, par exemple, aux moustiques qui propagent la malaria en certains pays).

En Angleterre

A peu près au même moment, un autre organisme de grande importance en est arrivé à des conclusions sensiblement identiques. Il s'agit d'un Comité consultatif éta-

bli en 1954 par le gouvernement britannique pour étudier les substances toxiques ou empoisonnées employées en agriculture et dans l'entreposage des aliments.

Le rapport de ce Comité, tout comme celui du jury international de Rome, recommande de limiter certains usages du DDT et d'autres pesticides en agriculture, dans l'industrie et à domicile. Cependant, lit-on dans le rapport, les membres déclarent n'avoir découvert aucune preuve valable "à l'heure actuelle que ces insecticides organochlorés à effet persistant" produisent chez l'homme des effets nocifs et il n'y a pas lieu actuellement de les retirer du marché (ce qui équivaut évidemment "à les interdire"). Ces conclusions font suite à une revue complète de la situation depuis 1967 en Grande-Bretagne.

Par prudence...

Au nombre des recommandations du même Comité on relève les suivantes: éviter l'emploi du DDT sur les fourrages et herbages ainsi que sur toute autre culture pour combattre le puceron; supprimer l'emploi des peintures, vernis et composés pour nettoyage qui renferment du DDT; s'abstenir de le pulvériser, seul ou en mélange, dans les lieux où l'on prépare, sert, vend ou consomme des aliments; en cesser aussi l'usage dans les jardins familiaux.

Autre conclusion qu'on assimilera à une précédente: la nécessité de recherches plus poussées sur les effets nocifs du DDT et d'autres pesticides pour avoir une idée plus juste de leur danger véritable dans le milieu de l'homme et de tout être vivant. Et voilà pourquoi les bombardements ont perdu de leur intensité!

Entente entre les producteurs, les marchands et les sociétés coopératives sur le lait industriel

Une entente est intervenue, par une conciliation à la Régie des Marchés Agricoles du Québec, entre les producteurs de lait industriel, les marchands et les sociétés coopératives agricoles. Cette entente prévoit une différence de 8 cts entre les classes A et B, et une différence de 37 cts entre les classes A et C. Cependant d'ici 6 mois, les prix de la zone C seront les mêmes que ceux de la zone B.

Voici donc intégralement le texte de l'entente.

Les parties aux présentes conviennent ce qui suit:

"Les prix pour le lait expédié par le producteur-fournisseur à une fabrique située dans la zone B ou à une fabrique située dans la zone C, telles que décrites à l'article 5.01 de la sentence arbitrale du 5 novembre 1969, au cours de la période allant du 1er août au 31 décembre 1969 sont les prix qui ont été effectivement payés par les fabriques situées dans ces zones au cours de cette période.

Il y a toutefois exception pour les usines qui ont payé les prix prévus à la transaction du 7 août 1969, celles-ci peuvent diminuer un montant de 0.08 le cent livres de lait des prix de la zone A, et ce à compter du 1er août 1969.

Pour la période du 1er janvier au 15 avril 1970, les fabriques situées dans la zone B peuvent payer un prix inférieur de 0.08 à ceux spécifiés dans l'article 5.02 de la sentence arbitrale mentionnée plus haut et les fabriques situées

dans la zone C, peuvent payer un prix inférieur de 37c aux prix de la zone A.

Les parties conviennent également, que six mois après la signature des présentes, les prix de la zone C seront les mêmes que ceux de la zone B.

D'abord, nous constatons que les parties proposent le même texte pour la clause 5.02 relative à la qualité:

"L'acheteur doit procéder au moins à chaque mois à une épreuve de qualité sur le lait. Dans le cas où l'acheteur n'a pas effectué d'épreuve de qualité, il doit payer au producteur pour tout ce lait, au minimum, le prix du lait de qualité A."

Comme ce texte est identique à celui de notre sentence arbitrale du mois de novembre dernier, nous n'hésitons pas à faire ce texte nôtre et à considérer ce point réglé.

Au cours des discussions qui ont précédé l'arbitrage, les parties se sont d'autre part entendues sur un nouvel agencement des prix du lait, qui est très impor-

tant. En effet, elles ont établi et défini des zones pouvant comporter de l'une à l'autre des échelles et des niveaux différents de prix pour les acheteurs qui y sont situés.

À ce sujet, les parties ont déclaré dans leurs mémoires présentés lors de la séance d'arbitrage, qu'elles ont convenu de fixer les prix du lait selon "la localisation des usines" visée par le plan conjoint et ont, en conséquence, établi trois zones:

Zone de location des prix minima

ZONE A : Les comtés municipaux qui ne sont pas inclus dans les zones B et C.

ZONE B : Les comtés municipaux de Témiscamingue, Pontiac, Gatineau, Papineau, Hull, Lac Saint-Jean-Est et Lac Saint-Jean-Ouest, Chicoutimi, Charlevoix-est, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia.

ZONE C : Les comtés municipaux d'Abitibi, Labelle, Matane, Bonaventure, Gaspé-est et Gaspé-ouest."

Fin des activités 1969 à la Caisse d'Etablissement de Saint-Hyacinthe



Dans l'ordre habituel: MM. Fernand Champagne 2e représentant à la caisse pour 1969. Jean-Jacques Giasson, Gérant, André Saurette, Président, Marcel Vilandrè, Vice-Président, Georges Leclerc, premier représentant à la caisse pour 1969.

A l'I.T.A. de La Pocatière

Cours intensif sur les bovins laitiers

La semaine du 19 janvier marquait le début du huitième cours aux adultes, dispensé par les professeurs de l'I.T.A. de La Pocatière pour l'année 1969-1970. Ce cours intensif sur les bovins laitiers, d'une durée de 30 heures, a été donné à plus de 50 cultivateurs désireux de parfaire leurs connaissances en production laitière. Ces étudiants adultes provenaient des comtés de Matapédia, Matane, Rimouski, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Kamouraska, L'Islet, Beauce et Abitibi.

Durant cette semaine, les professeurs ont enseigné les méthodes d'amélioration et de sélection du troupeau laitier. On a étudié également la production du lait de qualité, la prévention des maladies, la tenue d'un registre de

troupeau, la comptabilité, les constructions d'étable, la mécanisation des opérations d'une ferme laitière, les pratiques modernes pour rendre plus efficace et rentable la production laitière.

Dix-huit cours d'une semaine ont débuté à l'I.T.A. de La Pocatière le 3 novembre 1969 pour se terminer le 20 mars prochain, dans le cadre du programme de formation professionnelle agricole aux adultes.

La direction de l'I.T.A. de La Pocatière collabore avec les différents organismes responsables à la réalisation de ces cours et les professeurs des départements concernés ont la responsabilité de concevoir les programmes et de dispenser l'enseignement dans les diverses disciplines.

Le cours de bovins laitiers sera répété le 16 mars prochain à l'I.T.A. de La Pocatière pour d'autres éleveurs bien engagés en production laitière.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



SEMENCES de CHOIX

TOMATES
Hâtives et de Haute Qualité
HYBRIDE
NEW FANTASTIC
la plus savoureuse de toutes les tomates rouges; ferme, chair épaisse et succulente. Gros rendement. Pqt. 60 graines 50¢.

de légumes et de fleurs

BOULE DE FEU
Hâtive, rouge, ferme, très productive. Pqt. 20¢

QUEBEC 314
Variété rouge, extra-hâtive, forme globe, excellente. Pqt. 15¢

CATALOGUE GRATUIT

L'UNION DES JARDINIERS Inc.
5, Rue Victoria, Lévis, P.Q.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

AVIS

AUX ASSURÉS DE 1969

Le présent avis découle d'une décision prise par la Régie lors d'une assemblée tenue le 29 janvier 1970.

En raison des procédures établies, la Régie de l'Assurance-Récolte prévoyait normalement commencer, cette semaine pour terminer en février, le paiement des indemnités pour pertes de rendement dans les récoltes de plantes fourragères et céréales de 1969.

Toutefois, la dernière analyse des dossiers de réclamations complétés à date, soit la majorité de tous les dossiers, nous révèle des pertes de rendement qui, à première vue et dans bien des cas, ne sauraient être totalement attribuables aux seules conditions de température de la saison dernière.

Dans les circonstances, la Régie consciente des droits de tous et chacun de ses assurés, (réclamants et non réclamants), est dans l'obligation d'effectuer d'autres analyses ou vérifications qui permettront de conclure avec une certitude raisonnable que les indemnités ne seront payées que pour des pertes encourues par suite de l'action nuisible des éléments naturels contre lesquels les récoltes étaient protégées.

En conséquence, la Régie vous avise que le début du paiement des réclamations sera retardé d'au moins un mois. Toutefois, par la suite, elle s'engage à accélérer les paiements.

Le secrétaire,
Me Jean-Marc Ducharme

Québec, 30 janvier 1970.



Les timbres

par Pierre COURTEAU

Parmi les prochaines émissions canadiennes, c'est une reproduction microscopique de l'intérieur d'une feuille qui figurera sur le timbre de 6c que les Postes émettront le 17 février. Le motif choisi vise à rappeler la contribution du Canada en tant que participant important au Programme biologique international. Par ailleurs, tel que précédemment annoncé, c'est le 18 mars que seront mis sur le marché les quatre timbres de 25 cents à l'occasion d'Expo '70. Imprimés sur une même feuille, ces timbres seront reproduits grâce au procédé de lithographie en six couleurs, une innovation au Canada.



La Grande-Bretagne lancera une série spéciale de quatre timbres sur l'architecture rurale en Angleterre, aux Galles et en Irlande du Nord, le 11 février. Ces figurines multicolores auront comme valeur faciale 5d, 9d, 1s et 1s6d.



Le programme philatélique de l'Autriche comporte quelque 25 nouveaux timbres commémoratifs et spéciaux en 1970. La première tranche d'émissions comporte notamment le 60e anniversaire de la mort de Joseph Schöffel, le 150e anniversaire du décès de St-Clément M. Hofbauer, une série soulignant le 15e anniversaire de la seconde république autrichienne, l'année européenne de la Protection de la Nature (photo ci-contre) et les 300 ans de la fondation de l'Université Léopold Franz d'Innsbruck. Ces timbres seront émis entre le 2 février prochain et le début de juin.



La République française prévoit plusieurs nouvelles émissions au cours de 1970. Parmi les prochaines, mentionnons trois timbres avec surtaxe, le 16 février, dans le cadre de la série "personnages célèbres". Il s'agit de Louis Le Vau, Philibert de l'Orme et Prosper Mérimée (notre vignette).



Le 23 février, un timbre de 0,80 soulignera le 7e Championnat du monde de handball, le 2 mars, une autre figurine sera mise en circulation à l'effigie du Maréchal Juin et enfin, le 9 mars, un autre timbre sera consacré à l'aérotrain.

Trois timbres-poste ayant pour thème "Plan quadriennal 1970-73" sont disponibles depuis le 2 février aux guichets philatéliques de la République Algérienne et Populaire. Les figurines multicolores ont comme valeurs 0,25, 0,30 et 0,50.



Le Gouvernement impérial d'Éthiopie annonce l'émission de cinq timbres représentant les poteries anciennes du pays. Les vases de terre cuite proviennent des sites de Matara et de Yeha où furent retirés une foule de trésors archéologiques par suite de diverses fouilles. Certaines découvertes remontent jusqu'au cinquième siècle avant Jésus-Christ.



Une quatrième série sur les costumes marocains, composée de deux valeurs de 0,10 et 1,00 dirham, a été lancée par le Royaume du Maroc il y a quelques semaines. Le ministère des PTT précise à l'intention des philatélistes qu'un total de 200.000 de ces timbres ont été mis en circulation.



Le portrait de Mahatma Gandhi apparaît sur deux timbres spéciaux émis par l'administration postale de Chypre le 26 janvier pour souligner le centenaire de la naissance du célèbre indien.



Par ailleurs, le service postal du Portugal annonce l'émission de sept timbres, soit une figurine différente pour chacune des provinces portugaises à l'occasion du cinquantième centenaire de la naissance de Rei D. Manuel I. Ces provinces sont Cabo Verde, Guinée, S. Tomé e Príncipe, Angola, Mocambique, Macau et Timor. Cette dernière souligne par un autre timbre le cinquantième de la première liaison aérienne Angleterre-Australie par l'aviateur Sir Ross Smith.



L'Office des Postes et Télécommunications de la Polynésie française a émis récemment à Papete cinq timbres-poste représentant les "Grandes Ensembles Immobilières" du Territoire de la Polynésie française.

La République Démocratique du Sudan a lancé pour sa part deux séries commémoratives sur le 5e anniversaire de la banque de développement africaine et l'Organisation Internationale du Travail.

Pour répondre au vœu de nombreux philatélistes, la Principauté de Liechtenstein a décidé d'émettre à l'occasion du 800e anniversaire du minnesinger Wolfram von Eschenbach, un bloc spécial de quatre timbres, le 27 août 1970. Cette série dite des "Minnesingers" sera imprimée en sept couleurs.

Voyage d'études dans le Nord de l'Ontario

Quand les Québécois sortent de leur bois



M. Victor MORIN

En novembre dernier, des représentants du Comité provincial des Offices et syndicats de producteurs de bois du Québec effectuaient un voyage d'études dans le Nord de l'Ontario et dans les états du Minnesota, Wisconsin et Michigan, aux E.U. Participaient au voyage MM. Henri-Paul Gagnon, président du Comité provincial des Offices et Syndicats de producteurs de bois, Gilbert Arnold, administrateur du S.B.B. des Laurentides et Victor Morin, secrétaire du C.P.O. et S.P.B. M. Morin a bien voulu fournir à nos lecteurs un compte-rendu fidèle de ses pérégrinations.

Les coopératives forestières

A Hearst, les représentants du Québec ont rencontré M. Laurent Fortin, président de la Coopérative de Mattice et M. Paul Zorretto, conseiller technique de la Coopérative de Barker. Ces deux entreprises coupent environ 10.000 cordes de bois. Leurs opérations sont mécanisées et durent 6 mois par an. Elles envisagent de se fusionner et de travailler 12 mois par an, avec seulement les sociétaires.

Les Coopératives paient un droit de coupe de \$3.40 pour l'épinette plus \$0.25 la corde (85 pi. cu.) pour la construction et l'entretien des chemins forestiers lesquels sont à la charge du Ministère des Terres et Forêts de l'Ontario. Le bois est livré à l'état brut en longueur de 100 pouces et les prix payés sont de \$28.00 la corde et \$76.00 du M.p.m.p. (Mattice).

Le principal problème des Coopératives du Nord de l'Ontario est qu'elles pourraient obtenir un très bon prix pour le bois de sciage, cependant, les usines de pâtes et papiers sont intransigeantes et ne veulent pas acheter les houppiers. Les Coopératives ne peuvent vendre qu'un volume limité de sciage si elles veulent conserver leurs contrats avec les papeteries. De plus, si les coopératives font des billots, elles devront acheter des licences pour leur équipement de transport et payer la taxe sur l'essence et le diesel.

Les scieries de Hearst étudient la possibilité de construire toute la production des Coopératives.

Selon M. Laurent Fortin, il est indispensable que les Coopératives et les producteurs indépendants (lesquels coupent aussi sur les terrains de la Couronne) forment une Association pour obtenir une force de négociation avec les Compagnies, les Scieries et le M.T.F.

Observations générales

Dans le district de Témiscaming, dont Hearst fait partie, la coupe est 900.000 cordes par année, sur ce volume, 25% environ est transformé à Kapuskasing par les usines papetières 70.000 cordes sont exportées en Oregon (E.U.) et 30.000 cordes sont dirigées vers Sault Ste-Marie à l'usine d'Abitibi Paper.

Le bois provenant des lots patentés, pour le Nord de l'Ontario représente environ 2.000 cordes annuellement et ce volume est coupé surtout aux environs de Hearst. Ces bois sont payés \$28.00 la corde (sapin et épinette brut).

Lorsque nous avons mentionné \$0.25/corde pour la construction et l'entretien des chemins forestiers, selon M. Fortin c'est possible grâce à une entente entre le gouvernement de l'Ontario et l'A.R.D.A. Les Coopératives du Nord de l'Ontario bénéficient d'un avantage sur les producteurs indépendants, parce que les permis de coupe ne leurs sont pas vendus aux enchères. Dans le Nord de l'Ontario il y a peu de cultivateurs, il reste quelques producteurs de lait

nature à proximité des villes (6 à Kapuskasing). La plupart des propriétaires de fermes résident sur leurs fermes mais ne la cultivent pas.

En Ontario le code routier est très sévère concernant le poids des chargements, c'est pourquoi la très grande majorité du transport du bois se fait sur des chemins forestiers jusqu'à l'usine. Ceci comporte un avantage qui peut se traduire par un coût de transport moins élevé pouvant varier de \$0.75 à \$1.00 la corde dans un rayon de 50 milles. Ceci s'explique par le fait que les camions remorques n'ont pas besoin de licence, qu'ils peuvent charger plus et qu'une remise de \$0.13 le gallon d'essence ou diesel est faite par le gouvernement Ontarien, il en est de même pour l'équipement forestier, débuseuse, chargeur, etc... Ceci est important lorsqu'on sait que le gallon d'essence se vend \$0.62 9/10 le gallon dans le Nord de l'Ontario.

La température en hiver peut descendre jusqu'à 60° cependant on nous dit qu'une température de 25° sous zéro est une très belle température pour travailler parce que l'air est très sec.

La topographie du Nord de l'Ontario ressemble beaucoup à celle de l'Abitibi, terrain plat et marécageux, ce qui explique que les débuseuses sont munies de pneus très larges. L'été, les opérations sont faites sur les superficies au-dessus du niveau moyen du col et, lorsque la gelée est venue les opérations se font dans les endroits humides.

L'explication concernant le prix de 76.00/- M.p.m.p. que la Coopérative de Mattice a avec la Société United Sawmills, c'est que cette Société est en compétition directe avec les papeteries de Kapuskasing pour obtenir le bois des Coopératives.

L'usine de la Compagnie Ontario Paper située à Thorold a reçu de la Québec North Shore (Baie Comeau) 65.000 cordes de bois par année, transportées par bateau jusqu'en 1968.

Il est étonnant de constater qu'il n'y a pas de chômeur dans le Nord de l'Ontario ceux qui ne peuvent se trouver du travail dans le Nord s'empressent de retourner au Québec ou dans le Sud de l'Ontario là au moins ils ne se font pas geler en hiver ou manger par les mouches l'été.

Les camions qui transportent les arbres en longueur pour la Compagnie Smooth Rock ont une largeur de boîte de 16 pieds.

Les copeaux des scieries de Hearst sont vendus à la Compagnie Marathon Paper, Abitibi Paper et Domtar, toutes ces usines sont situées beaucoup plus au Sud de l'Ontario. Ces copeaux sont vendus \$18.50 à \$19.00 la tonne sèche chargés sur wagon à la Scierie. Une clause du contrat à long terme (3 à 5 ans) prévoit que si les scieries peuvent prouver une augmentation des coûts de production ils peuvent obtenir une augmentation variant entre \$0.50 à \$0.75 la tonne sur le prix fixé par le contrat.

Une corde de bois en Ontario a les dimensions suivantes: 8 pieds de long, 50 pouces de haut et 50 pouces de profondeur, ceci représente environ 4% de plus qu'au Québec. Les usines situées à Kapuskasing sont: Kimberlay-Clark of Canada Ltd., Spruce Falls Power & Paper Co. Ltd.

Nous poursuivrons dans un prochain article le reportage de ce voyage dans les régions forestières de Longlac et Fort-William.



M. Henri-Paul GAGNON, président de C.P.O. et S.P.B.



JARDINIERS et FLEURISTES

Demandez notre catalogue de 1970 et

DOUBLEZ VOTRE ARGENT

Envoyez-nous 25c et vous recevrez notre nouveau catalogue tout en français plus UN BON DE 50c, montant que vous pourrez déduire de votre prochaine commande. Notre catalogue de 60 pages contient plus de 800 illustrations. C'est un guide indispensable pour tout bon jardinier. Vous y trouverez les meilleures variétés de fleurs et de légumes pour le Québec et tout l'est du Canada. Vous y trouverez aussi engrais, insecticides, fongicides, plantes et beaucoup d'autres articles pour votre jardin. Envoyez donc 25c, votre nom et votre adresse à



SEMENCES LAVAL INC.

3505 Boul. St-Martin, LAVAL (Chomedey), Qué.

"Au service des jardiniers depuis 25 ans."



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



FESSONS ENSEMBLE

Enfin, une demi-heure de télévision qui nous a tenu en haleine et qui rappelait les meilleurs moments des défuntés "Prise de bec", à Format 30, un beau soir de la semaine dernière.

Une Lise Payette plus en forme que jamais tint tête à Denis Hé-

L'agriculteur de demain

Le financement du capital foncier

La prochaine émission de la série l'Agriculteur de demain diffusée par Radio-Canada le 4 février prochain portera sur le financement du capital foncier.

Le capital foncier signifie la terre et les bâtiments, la terre considérée comme garantie, le comportement de la valeur de la terre, les nouveaux investissements en terre. On parlera aussi du financement des constructions, comment le réduire le plus possible et les types de prêts convenant à l'immeuble.

Cette émission sera diffusée sur tous les postes du réseau de 10 h. a.m. à 10 h. 30.

Remettre au lendemain? Dans certains cas, oui. Méfiez-vous, par exemple, des décisions prises le soir. Remettez-les au lendemain matin quand vous serez reposé. Il y a des chances pour que votre jugement soit alors différent de ce qu'il était le soir quand vous étiez fatigué.

roux, le réalisateur de la célèbre Valérie et de cette "Initiation", qui en promet de toutes les couleurs. Les femmes devraient être fières des commentaires agressifs mais si intelligents de l'audacieuse animatrice de Place aux Femmes. A ce petit Monsieur qui "veut déshabiller la québécoise" pour faire de gros sous, elle a suggéré tout simplement de "déshabiller aussi le québécois"... ça lui ferait une belle jambe! L'ironie étant toujours la meilleure arme. Mme Payette n'a pas mâché ses mots devant la platitude, la naïveté du scénario et l'insignifiance des propos qui se tiendraient dans le nouveau film d'Héroux. Une certaine dame Charpentier a elle aussi très adroitement souligné à quel point ces films de voyeurisme qui n'ont d'autre but que d'attirer les gogos par des promesses de chair fraîche peuvent sembler puérils et abrutissants à toutes les femmes un peu fières et un peu dignes.

Ce ne sont pas tellement les fesses qui nous choquent (excusez l'expression), mais l'usage qu'on en fait. Quand on songe à tous ces adolescents qui vont se repaître de ces films et qui croient y trouver l'image d'un amour véritable et profond, cela finit par décourager. Surtout que Denis Héroux choisit ses personnages parmi une bourgeoisie pourrissante qui croit que "le fin du fin" réside dans le yatching, le golf, la Cadillac et la piscine chauffée. Vous me direz que M. Héroux n'est pas le seul à parier ainsi sur la bêtise des gens, mais il me semble qu'après avoir rempli ses goussets avec

les tressaillements de Valérie, il aurait pu penser à présenter une image différente de notre société. A moins qu'il trouve qu'au fond nous ne méritons pas autre chose. Mes compliments à Denis Héroux pour le flegme imperturbable avec lequel il a accueilli les "homages" de ces dames. Il ira loin.

Marie-Stéphane

Télévision Agricole à Radio Canada

LES QUATRE SAISONS
Samedi, 7 février, 13h:00.

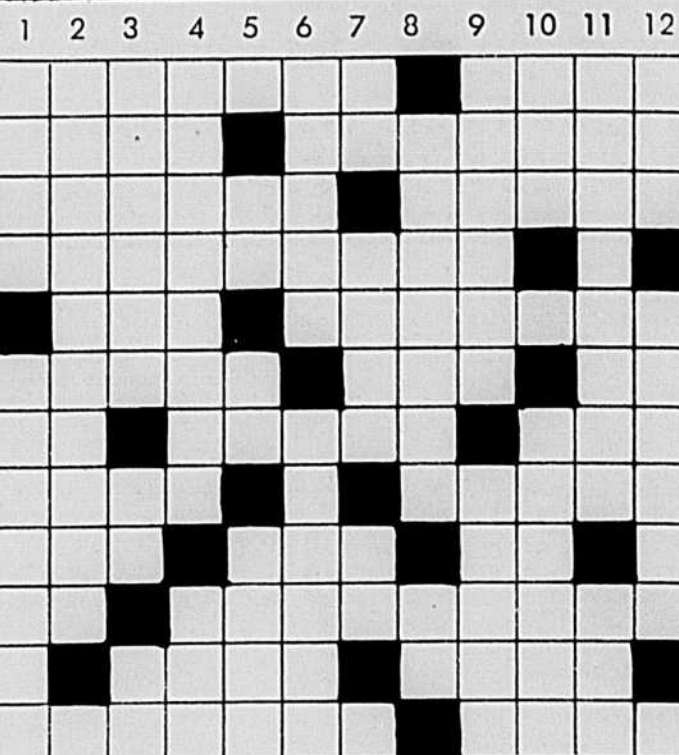
"Aux Quatre Saisons" du samedi 7 février, à 13h, Guy Hains nous entretiendra du soin des plantes de maison, à ce moment de l'année, où nous leur faisons la vie dure. L'émission sera en couleur.

LES TRAVAUX
ET LES JOURS
Dimanche, 8 février, 13h:00.

"Les Travaux et les Jours" du dimanche, 8 février, à 13h:00 promèneront leurs caméras au Salon National de l'Agriculture et de la Machinerie agricole, en particulier durant la vente à l'enchère des bouvillons des jeunes éleveurs. Nous y verrons au passage le gros de l'équipement agricole et avicole le plus nouveau. Gustave Larocque, Jean-Guy Roy et Paul Boutet assureront ensemble les commentaires.



LES MOTS CROISÉS DE "LA TERRE"



HORIZONTALEMENT

- 1—Une fleur. - Nation, race.
- 2—Lisière d'un bois. - État de ce qui est inerte.
- 3—Mit en colère. - Port d'Italie.
- 4—Formation d'un siècle.
- 5—Gelée des eaux. - As soin de quel-qu'un.
- 6—Faire entrer dans un garage. Seule. - Note de la gamme.
- 7—Lieutenant. - Branches coupées avec leurs feuilles vertes. - Tenta avec audace.
- 8—Lieu où l'on bat le grain. - Port du Québec.
- 9—Atome électrisé. - Triage. - Coups de baguette.
- 10—Dans. - Cordon ornemental de verdure, de fleurs.
- 11—Tout animal autre que l'homme. - Être spirituel.
- 12—Retourne la terre avec la charrue, la bêche, la pioche, etc. - Épreuve en général.

VERTICALEMENT

- 1—Graines comestibles, riches en amidon. - Une fleur.
- 2—Technique qui consiste, dans les régions sèches, à amener de l'eau par des procédés divers.
- 3—Lieu planté d'arbres fruitiers. Radon. - Brigitte Bardot.
- 4—Partie de la bride qui garantit l'oeil du cheval et l'empêche de voir de côté. - Préfixe indiquant "terre".
- 5—A toi. - Coups de baguette. - Jupe de danseuse.
- 6—Un peu sot. - Arbre fruitier.
- 7—Dans. - Étable à porcs. - Iridium.
- 8—Petites scies à lame rigide. - Adverbe de lieu.
- 9—Bâtiment où l'on emmagasine la paille et le foin. - Personnage représenté dans l'attitude de la prière.
- 10—Saison. - Fruit.
- 11—Qui contient du nitre. - Aussitôt que.
- 12—Au golf, petite cheville. - Dans une écurie, espace réservé à un cheval.

LES FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 8 AU 14 FEVRIER 1970

Explications
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.
Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL (cna) (BFI)

DIMANCHE, 8 FEVRIER

2h. - **BOUDU SAUVE DES EAUX** (4) - Fr. 1932. Satire sociale. Un clochard jette le désarroi dans une maison bourgeoise. Cynisme anarchique.

LUNDI, 9 FEVRIER

1h. - **LE FLEUVE DE SANG** (5) - Arg. 1953. Drame social. Le dur travail des ouvriers d'une plantation de maté. De très belles séquences. Appel à la justice.

MARDI, 10 FEVRIER

11h.15 a.m. - **LES DAMINES EN MARCHE** (4) - Esp. 1953. Drame social. Dans un village minier, un prêtre réussit à réconcilier patrons et ouvriers. Oeuvre positive et tonique. (a)
1h. - **LE BIENFAITEUR** (5) - Fr. 1942. Comédie dramatique. Le bienfaiteur d'un petit village est, sans qu'on le sache, le chef d'une bande de gangsters. Impression pénible. Epilogue émouvant.
7h.30 - **BABETTE S'EN VA-T-EN GUERRE** (5) - Fr. 1959. Comédie avec Brigitte Bardot. Pendant la guerre, une petite provinciale est mêlée à une affaire d'espionnage. Interprétation enjouée. Détails délicats.

MERCREDI, 11 FEVRIER

11h.15 a.m. - **LE CHEVALIER DE LA VENGEANCE** (4) - E.U. 1941. Drame d'aventures. Un Anglais, dépossédé de ses biens, fait fortune dans les mers du Sud. Habile reconstitution historique.
1h. - **MOTIF DE DIVORCE: L'AMOUR** (5) - All. 1960. Comédie. Un avocat, engagé par une jeune femme dans un procès en divorce, s'prend de sa cliente. Gags lourds. Mariage traité à la légère. Danses osées.
5h. - (Walt Disney) **CALLOWAY LE TRAPPEUR** (4) - E.U. 1964. Comédie dramatique. Un trappeur du Vermont lutte contre la chasse aux ours sauvages. Heureuse exploitation du cadre naturel. Bel esprit familial. (e)

JEUDI, 12 FEVRIER

11h.15 a.m. - **JE PLAIDE NON COUPABLE** (6) - G.B. 1955. Drame policier.

Deux anciens résistants tentent de prouver l'innocence d'une camarade accusée de meurtre. Artificiel et banal.
1h. - **CE SACRE AMEDEE** (5) - Fr. 1956. Comédie. Un débutant se rend à Cannes pour remplacer à pied levé un guitariste célèbre. Mélange de bons gags et de banalités. (a)
7h.30 - **NEW YORK APPELE SUPER DRAGON** (5) - It. 1965. Film d'espionnage. Un agent secret se rend en Hollande pour enquêter sur un trafic de drogues. Gadgets originaux. Conduite libre. Violences.

VENDREDI, 13 FEVRIER

11h.15 a.m. - **LE PIRATE DE CAPRI** (5) - It. 1945. Film d'aventures. Un pirate réussit à libérer un peuple de ses tyrans. Un film de cape et d'épée comme beaucoup d'autres.
1h. - **FEDORA** (5) - It. 1947. Drame. Une femme retrouve l'assassin de son fiancé mais en devient amoureuse. Rythme lent. Vengeance. Liaison. Suicide.
11h.40 - **LE TROU** (2) - Fr. 1959. Drame. Quelques détenus préparent soigneusement leur évasion. Oeuvre de grande qualité. Souci du détail. Dialogue cru.

SAMEDI, 14 FEVRIER

11h.30 - **BOCCACCIO 70** (4) - It. 1961. Film à sketches. Les aventures d'un puritan, d'un couple d'aristocrates et d'une fille qui s'offre en loterie. Histoires centrefrès sur le désir sexuel. Images audacieuses.
1h.15 a.m. - **LE MASQUE NOIR** (4) - It. 1940. Film d'aventures. Vers 1525, un habile spadassin met sa vaillance au service de Naples qu'il débarrasse de plusieurs ennemis. Violences d'usages. (a)

MONTREAL (cna) 10 (FTM TV)

DIMANCHE, 8 FEVRIER

1h.30 - **LES PONTS DE TOKO-RI** (4) - E.U. 1954. Drame de guerre. La vie des aviateurs attachés à un porte-avions pendant la guerre de Corée. Valeur documentaire.

LUNDI, 9 FEVRIER

12h.15 - **L'ANGE DE LA NUIT** (5) - Fr. 1944. Comédie dramatique. Un groupe d'étudiants recueille une jeune fille mourant de faim. Psychologie subtile.

MARDI, 10 FEVRIER

12h.15 - **L'ASSASSIN A PEUR LA NUIT** (4) - Fr. 1942. Film policier. Les remords d'un cambrioleur qui croit avoir tué un homme. Personnages amoureux.

MERCREDI, 11 FEVRIER

7h.30 - **LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES** (3) - E.U. 1951. Drame social. En

voulant réaliser un reportage sensationnel, un journaliste est cause de la mort d'un homme. Film rigoureux et soigné. Dialogue percutant.

JEUDI, 12 FEVRIER

12h.15 - **LA VENUS DES MERS CHAUDES** (5) - E.U. 1955. Film d'aventures. Des hommes tentent de retrouver un trésor englouti au fond de la mer. Scénario banal. Excellente photographie sous-marine.

7h.30 - **LES AMOURS D'OMAR KHEYYAM** (4) - E.U. 1956. Drame. Un jeune poète et mathématicien déhàrassé la Perse de dangereux bandits. Film à grand spectacle. Atmosphère des légendes orientales bien reconstituée. (a)

VENDREDI, 13 FEVRIER

12h.15 - **DOCTEUR KNOCK** (4) - Fr. 1950. Comédie. Un médecin vit de la conviction que tout bien portant est un malade qui s'ignore. Théâtre filmé. Malhonnêteté présentée sous un jour satirique.

11h. - **ENTREE DE SERVICE** (4) - G.B. 1959. Comédie. Un jeune couple londonien cherche une bonne à tout faire. Amusant. Scénario décevant.

SAMEDI, 14 FEVRIER

1h. - **L'HOMME QUI N'A PAS D'ETOILE** (3) - E.U. 1955. Western. Deux amis sont mêlés à une querelle entre propriétaires de ranches. Réalisation magistrale d'un thème classique. Scènes très dures.

8h. - **LA SARABANDE DES PANTINS** (4) - E.U. 1951. Film à sketches. Quatre histoires tirées de l'oeuvre du célèbre humoriste O'Henry. Bonne valeur dramatique.

12h.30 - **A BOUT DE SOUFFLE** (3) - Fr. 1959. Drame psychologique. Un déserteur poursuivi par la police est dénoncé par sa maîtresse. Virtuosité technique. Héros amoral, libertin et cynique.

SHERBROOKE (cna) 7 (CHIT TV)

MARDI, 10 FEVRIER

7h. - **EPOPEE DANS L'OMBRE** (4) - E.U. 1959. Drame historique. Un jeune homme est amené à participer à la lutte pour l'indépendance de l'Irlande. Scénario chargé. Film dur et tendu.

MERCREDI, 11 FEVRIER

11h.30 - **LE CHEVALIER DU CHATEAU MAUDIT** (5) - It. 1960. Film de cape et d'épée. Un usurpateur lutte contre un soulèvement populaire dirigé par un mystérieux chevalier masqué. Mise en scène somptueuse. Rien de neuf.

JEUDI, 12 FEVRIER
11h.30 - **LES CONSPIRATRICES** (4) - G.B. 1960. Drame de guerre. Pendant la guerre, des religieuses se dévouent pour des enfants juifs. Invasions banales. (a)

VENDREDI, 13 FEVRIER
8h.30 - **LE COMMANDO SACRIFIE** (4) - G.B. 1957. Drame de guerre. Après d'héroïques combats, des soldats reprennent la lutte jusqu'au sacrifice ultime. Documentaire précis. (a)

SAMEDI, 14 FEVRIER
11h.30 - **VISA POUR HONG-KONG** (5) - G.B. 1959. Film d'aventures. Un vagabond refoulé de partout s'installe sur un traversier chinois. Traitement superficiel. Manque de rigueur dramatique. (a)

TROIS-RIVIERES
(cna) 13 (RTM TV)

LUNDI, 9 FEVRIER
12h.15 - **SCANDALE A LA COUR** (5) - Comédie. Une princesse devant épouser un prince est attirée par un jeune Américain. Mise en scène somptueuse. Mais spectacle ennuyeux. Interprétation déficiente. Costumes et situations osées.

5h. - **EN AVANT, AMIRAL** (5) - G.B. 1957. Comédie. Ayant involontairement échangé leurs habits, deux amis se trouvent pris dans une série de malentendus. Gags peu originaux mais drôles. (a)

MARDI, 10 FEVRIER
12h.15 - **TRIPOLI** (5) - E.U. 1950. Film d'aventures. En 1805, un lieutenant des fusiliers-marins des Etats-Unis est chargé de mener une expédition punitive contre les pirates barbaresques. Du déjà-vu. Longueurs. (a)

5h. - **PAPA, MAMAN ET MOI** (5) - E.U. 1949. Comédie. Cinq soldats démobilisés doivent mener de front vie familiale, études et football. Amusant. Quelque peu vieillot. (a)

MERCREDI, 11 FEVRIER
12h.15 - **LES NAUFRAGES DE L'AUTOCAR** (4) - E.U. 1956. Drame. Des intrigués se nouent entre les passagers d'un autocar qui voyage pendant une tempête. Conflits conjugaux. Intrigues sentimentales.

5h. - **ONZE FIORETTI DE ST-FRANCOIS** (2) - It. 1950. Esquisse biographique. Quelques épisodes de la vie de St-François. Mise en scène remarquable. (e)

JEUDI, 12 FEVRIER
12h.15 - **INTERROGATOIRE SE-CRET** (5) - G.B. 1960. Drame de guerre. Un officier anglais, parachuté en territoire allemand, révèle, sous la torture, des informations. Pose le problème de la mo-

ralité de certains procédés en temps de guerre.

5h. - **L'EXPEDITION DU FORT KING** (5) - E.U. 1953. Western. Un jeune lieutenant tente de conclure une paix entre Blancs et Indiens. Réalisation moyenne. Violences. (a)

VENDREDI, 13 FEVRIER
12h.15 - **LA REINE DE LA PRAIRIE** (5) - E.U. 1954. Western. Au Montana, une jeune fille se bat pour venger la mort de son père et reprendre son bien. Scénario banal. Décor grandiose. (a)

5h. - **LE TOMBEUR** (5) - Fr. 1957. Comédie. Un jeune homme timide n'arrive pas à faire un choix entre deux jeunes filles charmantes. Amusant. Rythme inégal. (a)

SAMEDI, 14 FEVRIER
11h.30 - **LE BONHEUR** (3) - Fr. 1965. Réalisation d'Agnes Varda. Un homme vivant heureux avec sa femme et ses deux enfants aime aussi une autre jeune fille. Traitement plus esthétique que psychologique. Thème immoral. Scènes osées.

QUEBEC
(cna) 4 (FTM TV)

DIMANCHE, 8 FEVRIER
10h.45 a.m. - **LA RUEE DES VIKINGS** (4) - It. 1962. Film d'aventures. Les deux fils d'un chef viking élevés séparément se retrouvent à l'âge adulte. Scénario plein de rebondissements. (a)

9h.30 - **SAINT TROPEZ BLUES** (5) - Fr. 1960. Comédie de mœurs. Une étudiante fait une fugue à Saint-Tropez. Intrigue plutôt lâche. Moeurs libres présentées avec indulgence.

LUNDI, 9 FEVRIER
9h.30 a.m. - **L'HOMME DE MA VIE** (5) - It. 1952. Mélodrame. Mémoires d'une prostituée, de sa fille et de l'ami de cette dernière. Très mélodramatique. Dialogue parfois groviers.

MARDI, 10 FEVRIER
9h.30 a.m. - **LE TEMPS DES CO-PAINS** (5) - Fr. 1963. Comédie. A la suite d'un quiproquo, trois camarades connaissent une série d'aventures. Conventuel mais sympathique. (a)

MERCREDI, 11 FEVRIER
9h.30 a.m. - **LE ROI DU VILLAGE** (5) - Fr. 1962. Comédie. Un village adopte un enfant trouvé. Assez conventionnel. Tenues suggestives.

7h.30 - **COMMENT TUER VOTRE FEMME** (4) - E.U. 1964. Comédie. Un dessinateur de bandes illustrées trouve que la vie conjugale nuit à son inspiration. Nombreuses trouvailles comiques. Mariage traité avec désinvolture. Effets suggestifs.

JEUDI, 12 FEVRIER
9h.30 a.m. - **PAGES INDISCRETES** (5) - G.B. 1960. Comédie. Une adolescente publie un roman qui obtient un grand succès mais provoque un scandale. Original. Situations osées.

7h.30 - **QUAND LA TERRE S'ENTROUVRA** (4) - E.U. 1965. Drame de science-fiction. Des savants tentent de percer la croûte terrestre en vue d'extraire une source d'énergie nouvelle. Scénario original et bien construit. Trucages ingénieux. (a)

VENDREDI, 13 FEVRIER
9h.30 a.m. - **L'HOMME DE LA JAP** 1958. Film de science-fiction. La police poursuit un mystérieux voleur qui s'est dissout au contact d'un être gélatineux. Film lent, bavard, mal réalisé et mal interprété. Danses suggestives.

7h.30 - **LE KNACK** (3) - G.B. 1965. Comédie fantaisiste. Un jeune homme envie la facilité d'un ami dans la conquête des filles. Trouvailles originales. Satire d'un comportement libertin. Détails osés.

SAMEDI, 14 FEVRIER
10h. a.m. - **LE PARADIS DES PILOTES PERDUS** (5) - Fr. 1948. Drame. Un avion transportant quelques voyageurs est obligé d'atterrir en plein désert. Psychologie sommaire. Une certaine valeur documentaire. (a)

9h. - **LES AILES DE L'ESPERANCE** (5) - E.U. 1957. Drame de guerre. Un aviateur qui a été bombardé par erreur un orphelinat allemand se dévouera pour des enfants en Corée. Conventuel mais soigné. (e)

11h. - **L'ENQUETE DE L'INSPECTEUR GRAHAM** (5) - E.U. 1955. Drame. Une institutrice voit sa vie troublée par un étudiant et son père. Cas psychiatrique traité de façon sommaire. Eléments délicats.

ge traité avec désinvolture. Effets suggestifs.

JEUDI, 12 FEVRIER
9h.30 a.m. - **PAGES INDISCRETES** (5) - G.B. 1960. Comédie. Une adolescente publie un roman qui obtient un grand succès mais provoque un scandale. Original. Situations osées.

7h.30 - **QUAND LA TERRE S'ENTROUVRA** (4) - E.U. 1965. Drame de science-fiction. Des savants tentent de percer la croûte terrestre en vue d'extraire une source d'énergie nouvelle. Scénario original et bien construit. Trucages ingénieux. (a)

VENDREDI, 13 FEVRIER
9h.30 a.m. - **L'HOMME DE LA JAP** 1958. Film de science-fiction. La police poursuit un mystérieux voleur qui s'est dissout au contact d'un être gélatineux. Film lent, bavard, mal réalisé et mal interprété. Danses suggestives.

7h.30 - **LE KNACK** (3) - G.B. 1965. Comédie fantaisiste. Un jeune homme envie la facilité d'un ami dans la conquête des filles. Trouvailles originales. Satire d'un comportement libertin. Détails osés.

SAMEDI, 14 FEVRIER
10h. a.m. - **LE PARADIS DES PILOTES PERDUS** (5) - Fr. 1948. Drame. Un avion transportant quelques voyageurs est obligé d'atterrir en plein désert. Psychologie sommaire. Une certaine valeur documentaire. (a)

9h. - **LES AILES DE L'ESPERANCE** (5) - E.U. 1957. Drame de guerre. Un aviateur qui a été bombardé par erreur un orphelinat allemand se dévouera pour des enfants en Corée. Conventuel mais soigné. (e)

11h. - **L'ENQUETE DE L'INSPECTEUR GRAHAM** (5) - E.U. 1955. Drame. Une institutrice voit sa vie troublée par un étudiant et son père. Cas psychiatrique traité de façon sommaire. Eléments délicats.

AUTRES CANAUX

Les films présentés aux canaux 4 (CKRN-TV), 3 (CJBR-TV Rimouski), 9 (CKBL-TV, Matane), 12 (CKRS-TV, Jonquière), 7 (CKRT-TV, Rivière-du-Loup) et 11 (CBVT, Québec), sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBOF, Montréal). Ces mêmes films sont aussi proposés une heure plus tard aux téléspectateurs de Carleton (CHAU-TV) et Moncton (CHAFT). Dans le cas du canal 9 (CBOFF, Ottawa) les films sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, mais certains le sont avec un semaine de retard sur l'horaire du canal montréalais.

L'expérience américaine du lait synthétique

Déception chez les vendeurs et réconfort pour les producteurs

Lorsqu'il y a deux ans, le département de l'Agriculture des États-Unis tint des audiences par tout le pays pour discuter d'une législation relative à la mise en marché de lait synthétique et de produits composés, la plupart des vendeurs de lait s'organisèrent pour en acquiescer ou pour organiser leurs ventes en conséquence. Qu'est-ce qui s'est passé depuis ce temps?

La revue américaine Hoard's Dairyman, dans son numéro de janvier, rapporte que l'expérience a été décevante pour les promoteurs du lait synthétique et des produits composés. Après avoir connu un sommet de vente quelques mois après avoir été lancés sur le marché, les produits composés ont aussitôt perdu leur popularité qui ne cesse de décroître depuis. M. Stewart Johnson, professeur d'économie agricole à l'Université du Connecticut et auteur de l'article du Hoard's Dairyman met cependant les producteurs de lait en garde contre un optimisme prématuré. Tout danger n'est pas écarté.

On a crié "Au loup" trop vite

Ceux qui croyaient en 1967 qu'on se trouvait vraiment devant un véritable substitut du lait se sont trompés. Ils ont crié "Au loup", trop vite. Le lait synthétique, ne contenant aucun ingrédient laitier, sauf le caséinate de sodium ne peut encore être considéré comme produit de consommation aux États-Unis. Cela viendra peut-être un jour, mais ça ne l'est pas encore. L'Association médicale américaine a d'ailleurs émis de grandes réserves quant à la généralisation de l'emploi des crèmes et laits artificiels, souvent considérés comme dangereux dans la diète des nourrissons, des enfants et des vieillards.

Les fluctuations dans les ventes

Les produits composés pouvaient eux être considérés comme de gros compétiteurs pour le lait naturel. Mais après avoir connu une ascension, la courbe des ventes s'est vite abaissée. Voici un tableau indiquant la chute du pourcentage des ventes depuis la mise sur le marché, jusqu'à octobre dernier.

New-York, à l'exclusion de Rochester et Buffalo	88%
Rochester	30%
Buffalo	44%
L'État de Californie	39%
Oklahoma (ville)	1%
Arizona	66%

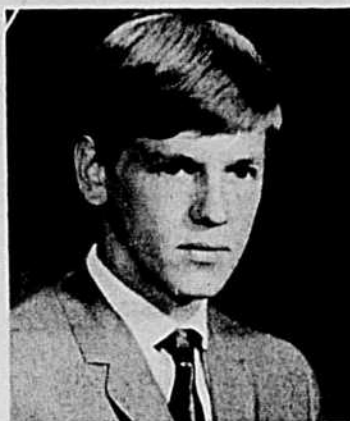
En dépit d'une publicité intensive faite dans beaucoup de grandes villes, les produits synthétiques n'ont pu vaincre les appréhensions des consommateurs. Les lois pour prévenir les fraudes ont aussi concouru à empêcher la conquête du marché.

La lutte doit continuer

Les producteurs de lait américain ne doivent pas se reposer pour autant sur leurs lauriers, au contraire. Toujours selon M. Johnson, ils ont tout avantage à continuer d'accorder une publicité intensive au lait naturel et aux produits dérivés. La recherche doit concentrer ses efforts sur de nouveaux débouchés pour les produits laitiers, en tenant compte des réserves émises sur l'incidence des maladies cardiaques chez les gros consommateurs de produits dérivés du lait. On doit veiller attentivement à ce que les lois concernant les fraudes soient scrupuleusement observées, de même que les règlements concernant la qualité et la mise en marché des produits laitiers.

Les produits composés et les laits synthétiques ne sont pas morts. Juste un peu assoupis peut-

être. C'est peut-être un recul pour pouvoir mieux conquérir le marché. Les producteurs de lait américain doivent demeurer vigilants, conclut M. Johnson.



Assurances U.C.C. est heureuse de vous présenter Monsieur Alex Dubé qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services en analyse de succession. Ses bureaux sont situés à: C.P. 354, Rimouski, Québec.

En bref...

Le blé et la voie maritime

Dans un relevé statistique publié par la Fédération Internationale des Producteurs agricoles, il est intéressant de noter que plus 100 millions de tonnes de blé, de maïs et d'orge ont circulé sur la voie maritime du Saint-Laurent au cours de la décennie 1960-70. Cet accroissement considérable des exportations par voie fluviale est due en grande partie aux travaux canado-américains de canalisation et en vue de permettre aux navires de fort tonnage de pénétrer jusqu'à la tête des Grands Lacs, donnant ainsi une nouvelle possibilité

d'accès aux marchés mondiaux.

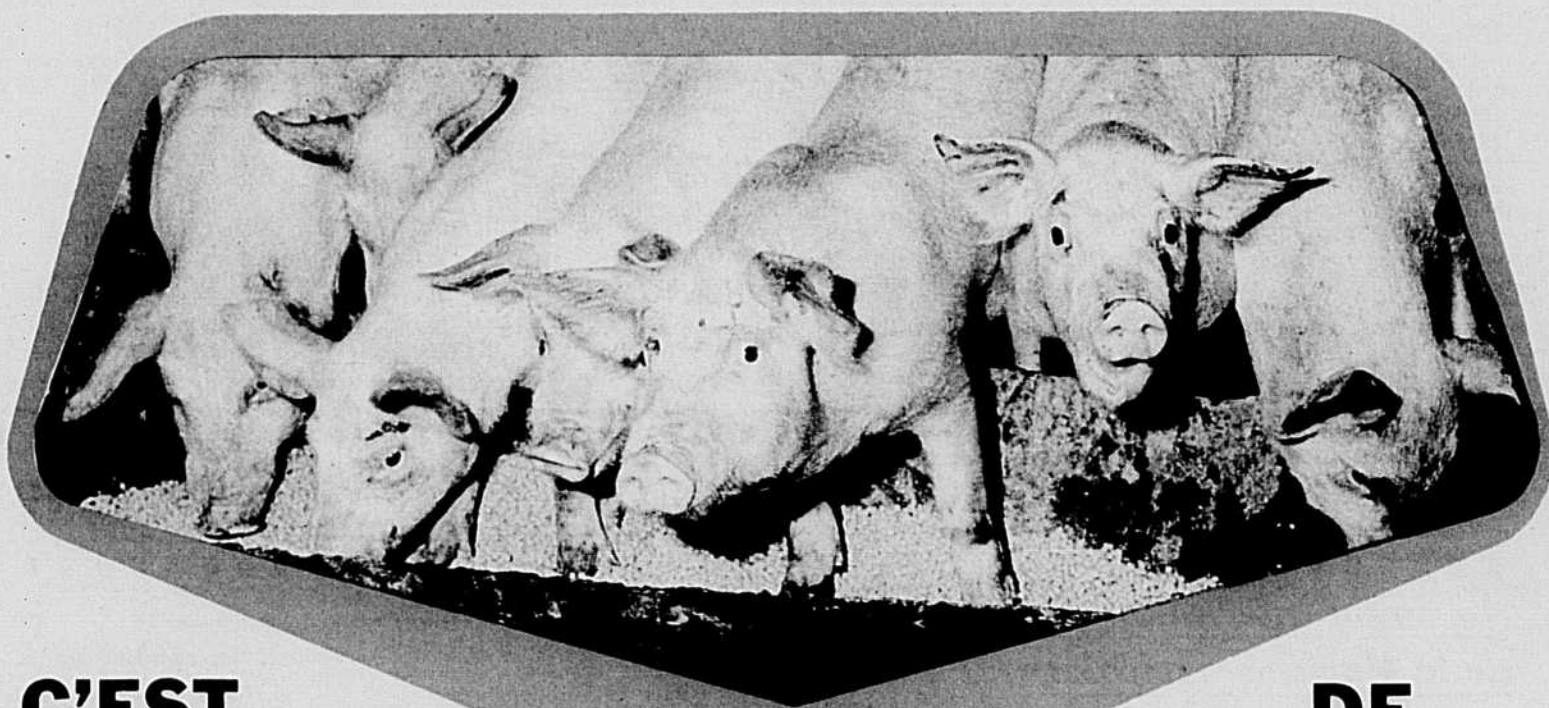
Les Hereford au Canada depuis 110 ans

À l'occasion de l'Exposition nationale de Toronto, en septembre prochain, on célébrera les 110 ans de la venue des Hereford au Canada. Ce sera l'une des expositions-ventes les plus considérables dans l'histoire de ces animaux de boucherie. Ces manifestations dureront deux jours et seront patronnées par l'Association canadienne Hereford, l'Association Hereford d'Ontario, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture du Canada.

JOIGNEZ LE PUISSANT RÉSEAU

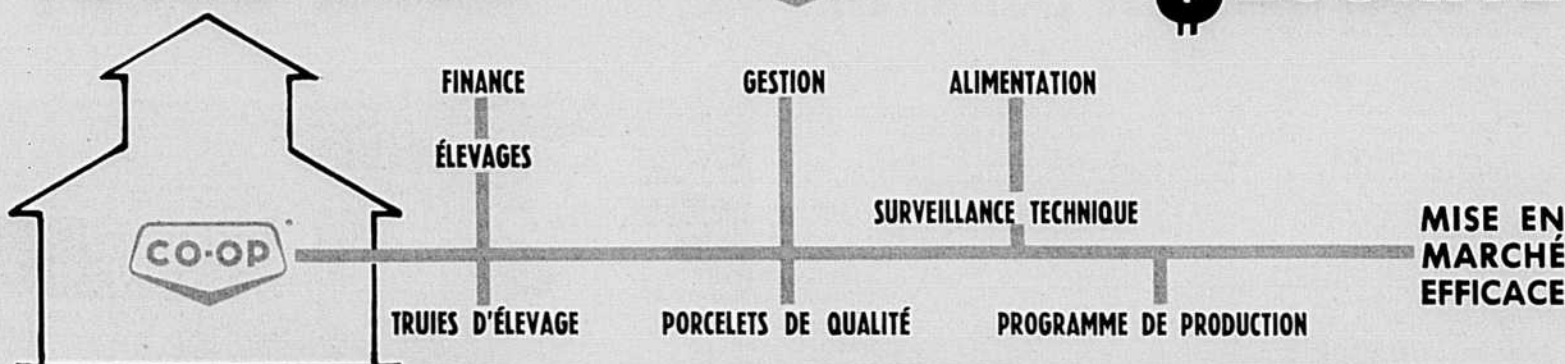


EN PRODUCTION PORCINE



C'EST VOTRE GAGE

DE \$ÉCURITÉ



PROGRAMME EFFICACE D'ALIMENTATION CO-OP

TRUIES

- Truies portières : Moulée CO-OP 15%

- Truies à la mise-bas : Moulée CO-OP 15% médicamentée

- Truies nourricières : Moulée CO-OP 16%

PORCELETS

- Pordex-pré-début CO-OP 20% médicamentée pour porcelets

- Début-Porc 18% médicamentée contenant Aureo - SP - 250

- Moulée de Rattrapage CO-OP 16% médicamentée au furazolidone



Pour une information plus complète, consultez le Représentant de votre Coopérative la plus rapprochée
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
SERVICE DES MOULÉES & FERTILISANTS
4394, rue St-Ambroise, Montréal, P.Q.



AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: BENOIT ROY
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Au Québec:

Augmentation de l'utilisation des herbicides dans plusieurs régions

QUEBEC - Une saine propagande, basée sur des objectifs précis et appuyée par des résultats prouvant leur efficacité, a fortement contribué à la nouvelle hausse enregistrée cette année dans l'utilisation des herbicides par un très grand nombre d'agriculteurs québécois.

Telle est du moins la conclusion à laquelle en arrive M. L.-P. Gagnon, technicien à la division de la Défense des cultures du service de la Recherche et de l'Enseignement du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans un rapport qu'il vient de rédiger sur

les travaux de recherche effectués par cette division en 1969.

Ce rapport insiste d'autant sur ce fait que, précise M. Gagnon, la mauvaise température qui a prévalu au printemps ne permettait pas de prévoir de tels résultats.

Se basant notamment sur des enquêtes effectuées dans divers territoires, M. Gagnon mentionne des augmentations supérieures à 50 pour cent dans l'usage de certains produits dans les régions de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec.

L'optimisme qui caractérise le document quant à l'utilisation accrue des herbicides est toutefois tempéré par une mise en garde

relative aux techniques d'emploi de ces produits.

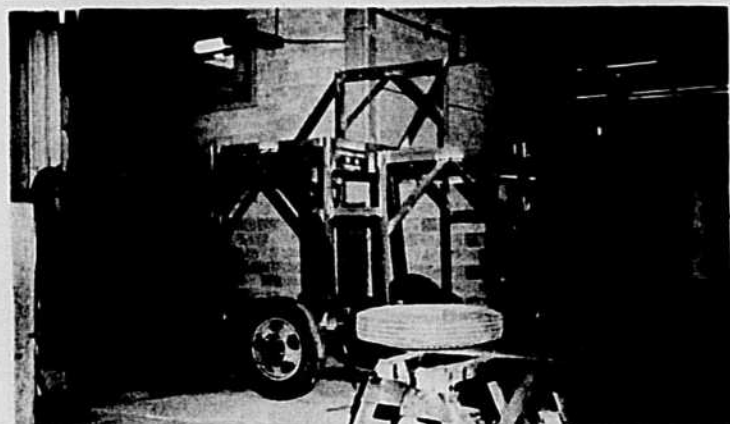
A cet égard - et malgré les résultats satisfaisants d'une campagne d'éducation organisée par la division - l'auteur du rapport insiste sur les précautions élémentaires qui doivent être prises dans le soin apporté à l'application des herbicides.

"L'emploi de ces produits, dit-il, est devenu chez beaucoup de producteurs aussi familier que celui des façons culturales. Cependant, ajoute-t-il, il faut se rappeler qu'étant de plus en plus nombreux, les herbicides sont également devenus d'un usage beaucoup plus délicat".

Selon M. Gagnon, de nombreux utilisateurs ne tiennent pas encore suffisamment compte de ce facteur et infligent des dommages à leurs cultures ou en obtiennent des résultats médiocres, en comparaison de ce qu'ils auraient dû être.

Au chapitre des expériences en cours, la division de la Défense des cultures poursuit plusieurs travaux qu'elle conduit avec la collaboration des stations de recherche du ministère.

Ainsi, pour 1969, le rapport mentionne la continuation d'expériences sur les herbicides à Berthier-en-Bas et sur l'île d'Or-



Voici un aperçu de l'aspect qu'aurait le prototype de la machine expérimentale appelée "POMEX 1" destinée à la cueillette des pommes de table, lors de sa construction. Le prototype sera terminé pour sa présentation au Salon international de la Machine agricole qui se déroule cette semaine.

Au Salon international de la Machine agricole:

Nouvelle machine pour la récolte des pommes

QUEBEC - Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec présentera le prototype d'une machine expérimentale, appelée "POMEX 1", lors du Salon international de la Machine agricole, qui se déroulera jusqu'à dimanche soir à la Place Bonaventure, à Montréal.

Destiné à la cueillette des pommes de table et à leur manutention en vrac, l'appareil a été conçu au département de Génie rural de l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe et construit dans les ateliers du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation au Centre industriel St-Malo, à Québec.

"POMEX 1", qui mesure 22 pieds de longueur sur 7 1/2 pieds de largeur, est muni de deux planchers superposés. Celui du bas sert à l'entreposage et au déplacement sur rouleaux des boîtes de pommes, tandis que l'autre est équipé de quatre plates-formes télescopiques pouvant pivoter, se déplacer à la verticale et pénétrer sur une distance de douze pieds dans le pommier. Des tiges, terminées en crochet, peuvent se fixer sur la dernière extension des

plates-formes pour accrocher les paniers de pommes.

Cette immense machine est conçue pour être utilisée par le pomiculteur moyen du Québec, en autant que ses pommiers auront été taillés à 14 pieds de hauteur. Selon ses créateurs, elle permettra la cueillette des fruits suspendus entre sept et quatorze pieds de terre de façon aussi facile que pour les pommes se trouvant entre le sol et sept pieds de hauteur. "POMEX" sera mis à l'essai dès la prochaine saison de la cueillette.

La présentation de cette machine expérimentale complètera le stand de l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe qui offrira, en outre, un aperçu des spécialités agricoles enseignées dans cette institution.

Ce stand servira aussi à sensibiliser l'opinion publique relativement au problème que pose souvent la sécurité dans l'utilisation des machines agricoles. A cette fin, des démonstrations sont prévues pour 14 heures les 6, 7 et 8 février avec la participation des étudiants en Génie rural de l'Institut de St-Hyacinthe.

Journée d'information sur les possibilités qu'offre la fève blanche au Québec

QUEBEC - Une journée d'information portant sur la possibilité d'introduire la culture de la fève blanche dans la région agricole du Richelieu, aura lieu le mardi, 10 février prochain, à l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe.

Organisée par l'équipe du bureau régional agricole, cette journée d'information s'adresse aux agriculteurs de la région du Richelieu et à ceux des comtés adjacents.

Selon une étude récente, les besoins actuels du Québec pourraient suffire à la culture de près de 2,500 acres de fèves blanches, celles-là même qui servent à la préparation des fameuses fèves au lard. L'introduction de cette culture contribuerait à diversifier davantage l'agriculture dans cette région du Québec.

La journée d'information débutera à 10 heures du matin par une série d'exposés sur les différents aspects de la production de la fève. Dans l'après-midi, l'auditoire se verra entretenir sur les débouchés qui existent pour ce produit au Québec. Dans cette optique, les représentants de quelques compagnies intéressées à l'achat de fèves blanches broseront un aperçu des exigences du marché quant à la qualité et à la quantité du produit.

léans, pour la région de Québec, et à St-Hyacinthe, pour la région de Montréal.

Il fait également état de la poursuite des recherches entreprises en 1968 sur la lutte contre les plantes compétitives des bleuettières dans le Lac Saint-Jean.

Enfin, il souligne l'accélération d'un programme de recherches sur le désherbage des prairies, des pâturages et des cultures céréalières.

Ces travaux sont réalisés à la Station de Recherche agricole de Deschambault. Ils ont pour but de mieux connaître les problèmes relatifs aux mauvaises herbes qu'on retrouve dans les douze régions agricoles du Québec et d'étudier, sur place, les questions concernant l'application des herbicides convenant à leur destruction.

M. Clément Vincent et son épouse sont reçus en audience par le pape

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, a été reçu en audience semi-privée par le pape Paul VI lors de son récent voyage à Rome. M. Vincent, qui était accompagné de son épouse, faisait partie de la délégation canadienne qui participait à la conférence mondiale de la FAO, abréviation de l'appellation anglaise "Food Agriculture Organisation" qui sert à désigner l'Organisation

de l'Alimentation et de l'Agriculture aux Nations-Unies.

Profitant de son séjour dans la ville éternelle, où est situé le siège social de la FAO, M. Vincent s'est rendu au Vatican. Il y fut reçu par le Saint-Père à qui il remit un cadeau au nom de la Province de Québec.

La délégation canadienne qui s'est rendue participer à la conférence mondiale de la FAO se composait de 23 autres personnes dont

M. H.A. Olson, ministre de l'Agriculture du Canada ainsi que M. Florian Côté, député de Richelieu aux Communes, qui accompagnait M. Olson à titre de secrétaire-parlementaire.

Fondée à Québec en 1945, la FAO groupe 115 pays. Elle a pour tâche d'apporter l'aide technique appropriée à l'amélioration de l'agriculture dans les pays en voie de développement. La FAO se voue également pour le soulagement de la faim dans le monde.



M. Clément Vincent échange quelques paroles avec Sa Sainteté Paul VI au cours d'une audience semi-privée qu'il a eue lors de son récent voyage à Rome. Sur la photo, nous reconnaissons également l'épouse de M. Vincent ainsi que M. Florian Côté, député de Richelieu aux Communes.

Essais sur des semences Elite de pommes de terre en Floride

QUÉBEC- Pour la quatrième année consécutive, des agronomes de la Station de Semences "Elite" de pommes de terre de Baie St-Ludger, Manicouagan, poursuivent depuis le début de décembre des essais sanitaires sur des

plants certifiés de pommes de terre à Homestead, en Floride.

Ces épreuves, réalisées avec la collaboration de l'Etat du Maine et la province du Nouveau-Brunswick, sont dirigées par M. Marcel Marcotte, régisseur de la Station de Baie St-Ludger.

Elles font partie d'un programme annuel continu d'évaluation des lignées de semences de diverses variétés propagées à Manicouagan. Leur objectif est de vérifier, sans aucune perte de temps dans le processus de multiplication, l'état sanitaire des plants qui serviront de base à la produc-

tion, au cours de la prochaine saison, des semences Elite I et Elite II, à Manicouagan.

Comme pour chacun des contrôles de cette nature, la plantation des plants a été effectuée au début de décembre. Les premières observations sur l'état de la végétation ont été relevées par M. Réal Martineau, responsable des stations de recherches agricoles au

Service de la Recherche et de l'Enseignement du ministère de l'Agriculture du Québec.

A l'instar de l'an dernier, plus d'une acre de terrain est consacrée à ce contrôle qui porte sur 6,620 plants de 9 semis et variétés, représentant plus de 80 pour cent de la semence utilisée par les producteurs sélectionnés de pommes de terre du Québec.



Ci-dessus, le Dr Bertrand Forest, directeur du service de la Recherche et de l'Enseignement du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, examine des plants de pommes de terre lors des essais sanitaires effectués l'hiver dernier à Homestead, en Floride.

A la Régie des marchés agricoles du Québec

Création de deux nouveaux sous-comités consultatifs

QUÉBEC - Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, vient d'annoncer la création de deux nouveaux sous-comités d'étude affiliés à la Régie des marchés agricoles du Québec.

Ces sous-comités concernent les secteurs de la production acéricole et de la pomiculture. Ils porteront à six le nombre des organismes de cette nature fondés au cours des douze derniers mois. Les quatre autres ont rapport aux productions du lait industriel, du lait nature, des produits maraîchers et du porc.

Présidés par un membre du comité consultatif de la Régie des marchés, duquel ils détiennent leur mandat, ces sous-comités sont composés de divers experts agricoles et d'un représentant du Service de la mise en marché des produits agricoles, qui agit à titre de secrétaire des assemblées et de modérateur.

Leur but est de procéder à des études détaillées des divers aspects de la production et de la mise en marché des produits de chaque secteur important de l'agriculture et de soumettre à la Régie des recommandations de nature à l'orienter dans le choix de certaines de ses décisions.

Ces recommandations, si la Régie le juge opportun, peuvent d'autre part être acheminées à la direction du ministère, qui, à son tour, verra à les traduire en initiatives propres à remédier à certaines situations qui pourraient être déplorées dans les secteurs concernés ou en mesures génératrices d'une relance de ces secteurs.

Etudes cardiologiques sur chevaux de course

QUÉBEC - Des travaux de recherches cardiologiques d'un caractère particulier se poursuivent sur un certain nombre de chevaux de course à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Placés sous la direction du Dr. L.-P. Phaneuf, m.v., ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil des Recherches agricoles du Québec. Ils ont pour objectif de définir des paramètres sur électrocardiogramme et de déterminer la fréquence et les divers cas d'arythmie cardiaque chez des sujets exempts de maladies fébriles et en bonnes conditions pour l'entraînement ou la course.

Déjà, des études cardiologiques ont été réalisées sur 81 sujets standard-bred du Québec, provenant des pistes de Sherbrooke, de Trois-Rivières et de Blue Bonnets. Ces études permettent d'arriver à un modèle général d'électrocardiogramme que l'on peut qualifier de "normal".

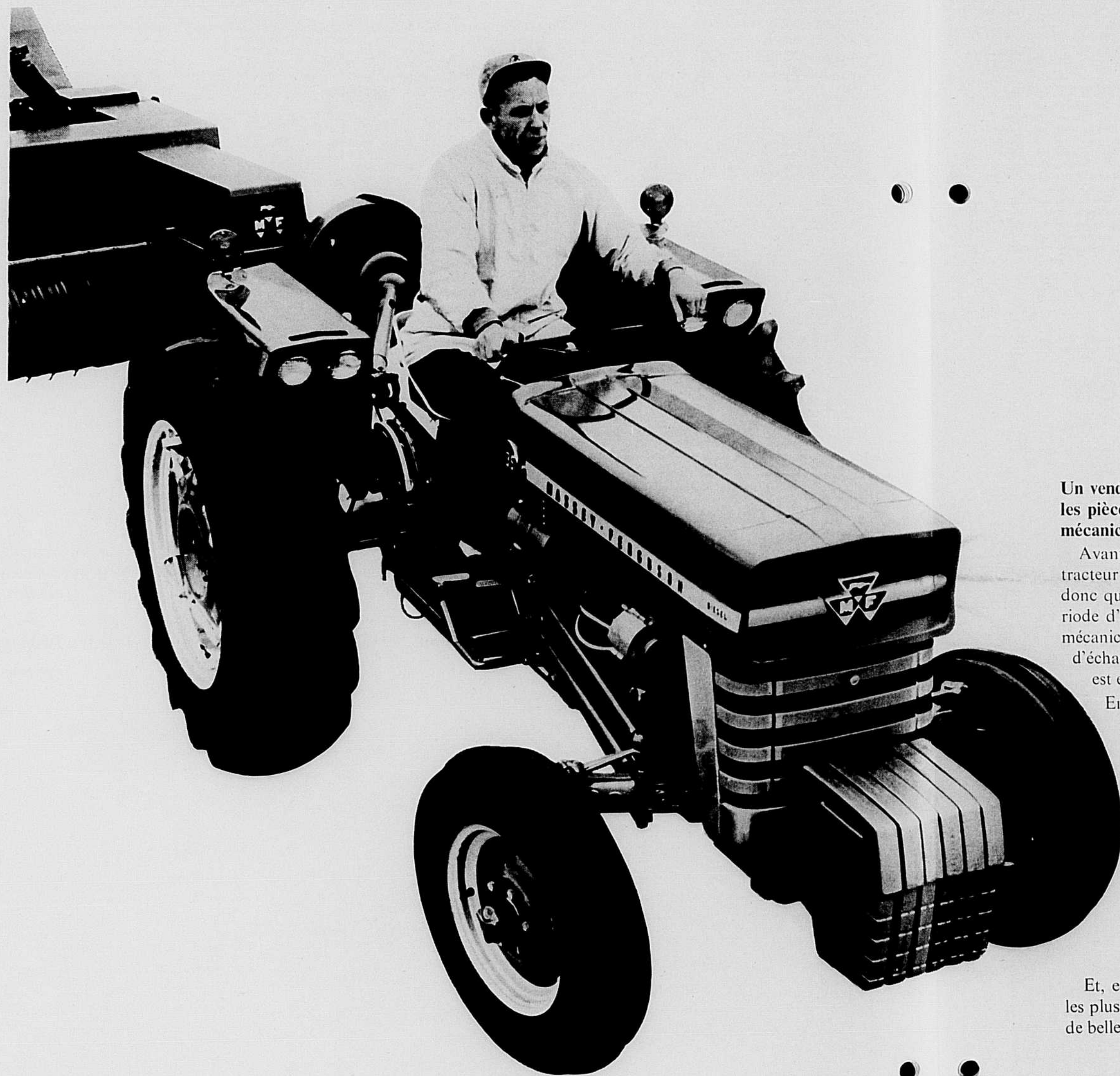
Cette étude, jusqu'ici, a permis d'établir la moyenne de la vitesse cardiaque de l'échantillonnage. Cette vitesse est de 38,3 battements-minute pour l'ensemble des sujets examinés, de 40,4 battements-minute pour les juments, de 38,9 battements-minute pour les hongres (chevaux impropres à la reproduction), et de 35,6 battements-minute pour les étalons.

La prochaine étape de ce programme sera consacrée à l'appréciation de l'arythmie cardiaque des chevaux en action, ainsi qu'à l'évaluation de la lignée et du degré de parenté des chevaux arythmiques en vue de déceler leurs implications génétiques.

CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis au sondage du gras dorsal et à la classification au poids vif de 180 à 220 livres.

Nom et adresse de l'éleveur	Identification des parents	Race	Date de naissance	Mâles	Femelles
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bargeddie Chieftain DKPN-40Y Truie: Mastio NK ABLF-264W	York.	1/9/69	4	2
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bargeddie Nick DKPN-124Z Truie: Mastio G ABLF-459Z	York.	2/9/69	3	3
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bargeddie Nick DKPN-124Z Truie: Mastio G ABLF-460Z	York.	2/9/69	4	4
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bargeddie Nick DKPN-124Z Truie: Mastio T ABLF-468Z	York.	2/9/69	7	2
NADEAU, Jean-Marie, Ste-Hénédine, Dorchester.	Verrat: Mastio NK ABLF-596X Truie: Mastio ABLF-214Y	York.	2/9/69	1	6
NADEAU, Jean-Marie, Ste-Hénédine, Dorchester.	Verrat: Mastio NK ABLF-596X Truie: Nadeau ALCC-156Y	York.	2/9/69	4	6
RR.SS. PERPETUEL SECOURS, St-Damien, Bellechasse.	Verrat: Gauthier R H AMGV-375Y Truie: Brousseau 69X ABTW-69X	York.	3/9/69	3	4
JOBIN, Léopold, La Guadeloupe, Frontenac.	Verrat: Sylvestre M ZIB-14Z Truie: Pente Douce AVET-151X	York.	5/9/69	4	3
RR.SS. PERPETUEL SECOURS, St-Damien, Bellechasse.	Verrat: Caritas AITF-118Z Truie: Rimouskoise CEAA-98W	York.	5/9/69	5	8
SOUCY, Fernand, Riv. Bois Clair, Lotbinière.	Verrat: Cloverview Duke AXUM-90Z Truie: Du Murier JBFF-140Z	Land.	5/9/69	4	2
RENE MASSE & FILS, Kamouraska, Kamouraska.	Verrat: Trudel Baron ZGJ-25Z Truie: Massé ALGX-34Z	York.	5/9/69	5	4
MILOT, Charles, Yamachiche, Cte St-Maurice.	Verrat: Mastio T ABLF-476Y Truie: Milot C VZI-126W	York.	5/9/69	4	6
RENE MASSE & FILS, Kamouraska, Kamouraska.	Verrat: Trudel Baron ZGJ-25Z Truie: Massé ALGX-31Z	York.	6/9/69	5	1
YOUNG, Donald, Beebe, Stanstead.	Verrat: Master Silver Joe EJP-426Z Truie: Master Welana EJP-379Z	York.	6/9/69	5	6
GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	Verrat: Knoxford Prince AHTV-20Z Truie: Daigle AMIW-102Z	Land.	7/9/69	3	6
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	Verrat: Roy-Al AMHC-98Z Truie: Bourque M AMHE-54V	York.	7/9/69	7	3
SOUCY, Fernand, Riv. Bois Clair, Lotbinière.	Verrat: Cloverview Duke AXUM-90Z Truie: Du Murier JBFF-8Z	Land.	7/9/69	5	5
CHEVALIER, Jean, 570, Point du Jour, L'Assomption.	Verrat: Shur Gain MacBeth EJD-428Z Truie: Point du Jour AOJY-70Z	York.	8/9/69	5	3
DALPE, Gilles, Ste-Marie-Salomé, Montcalm.	Verrat: Mastio T ABLF-562X Truie: Dalpé G VYM-82Z	York.	8/9/69	4	5
LEGARE, Laval, Princeville, Arthabaska.	Verrat: Gauthier AMGW-72Y Truie: Légaré AEOF-12Z	York.	9/9/69	5	5
HOULE, Laurent, Yamachiche, St-Maurice.	Verrat: Mastio T ABLF-588Y Truie: Polara AMRB-59X	York.	9/9/69	4	2
BAILLARGEON, Adolphe, L'Ange-Gardien, Rouville.	Verrat: Ormosa K Churchill AMUT-159Y Truie: AOET-46Y	(Hybride)	10/9/69	3	7
BAILLARGEON, Adolphe, L'Ange-Gardien, Rouville.	Verrat: Ormosa K Churchill AMUT-159Y Truie: AOET-001Y	(Hybride)	10/9/69	7	3
DEMERS, Jules, St-Narcisse, Lotbinière.	Verrat: St-Thomas BYE-181Z Truie: Daigle M AMIW-149Z	Land.	10/9/69	5	3
HOULE, Laurent, Yamachiche, St-Maurice.	Verrat: Mastio T ABLF-588Y Truie: Houle G WLI-164T	York.	10/9/69	5	3



C'est un tracteur formidable...et c'est plus encore!

Un vendeur autorisé vous assure la garantie, toutes les pièces de rechange, le service après-vente et les mécaniciens qualifiés à l'usine.

Avant de "sauter sur cette offre sensationnelle" de tracteur 3 socs dont vous avez entendu parler, posez donc quelques questions. Sur la garantie. Sur la période d'attente avant la livraison des pièces. Sur les mécaniciens qui font les réparations. Sur la valeur d'échange. Sur le nombre d'années que le vendeur est en affaires.

Encore mieux, allez directement chez le vendeur autorisé Massey-Ferguson.

C'est un vendeur autorisé, bien établi, qui vous offre un assortiment de pièces complet, un personnel de mécaniciens qualifiés à l'usine, et une garantie.

N'oubliez pas que Massey-Ferguson sont les plus grands fabricants de tracteurs du monde.

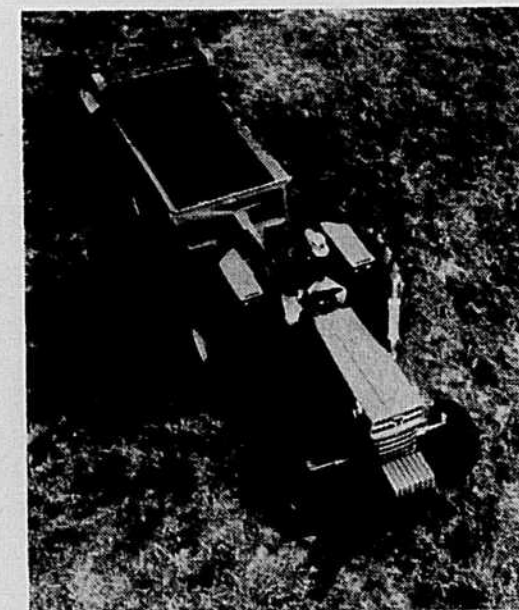
Et, en ce moment, les tracteurs les plus vendus dans le monde sont de belles aubaines!

D'abord, le MF 135. Le "cheval de trait" 3 socs utilisé par le plus grand nombre de fermiers du monde entier. Puis, le MF 165. Le robuste 4 socs qui roule vite avec les gros instruments aratoires. Qui accomplit plus de travail en moins de temps. Les deux sont équipés des fameux moteurs Perkins. En supplément, ils peuvent être munis d'accessoires avantageux comme l'exclusive Commande de Pression, la transmission Multi-Power et la servo-direction.

Il ne fait aucun doute que le MF 135 et le MF 165 sont les valeurs les plus sûres dans le domaine des tracteurs.

Pourquoi? Parce que depuis des années les tracteurs Massey-Ferguson ont prouvé leur sécurité de fonctionnement partout dans le monde. Aujourd'hui, on peut encore voir au travail des tracteurs MF 3 socs et 4 socs qui datent de 10 à 15 ans. Et vous pouvez compter que dans dix ans vous pourrez voir fonctionner les MF 135 et MF 165 de cette année.

C'est le bon moment de faire l'achat que vous serez dans dix ans encore heureux d'avoir fait. Voyez votre vendeur autorisé MF maintenant — et posez-lui toutes vos questions.



Massey-Ferguson Les Innovateurs

Massey-Ferguson Industries Limited, Toronto

Comment connaître mon enfant

La personnalité et le milieu



Photo Hydro-Québec

Nous avons vu précédemment que le milieu dans lequel vit l'enfant est d'une extrême importance, à tel point qu'on a pu dire que le milieu et ses influences font le caractère. Si le milieu biologique et physique est important: climat, salubrité, hygiène, il ne faut pas oublier l'importance tout aussi grande du milieu psychologique.

Le milieu psychologique

De même que les idées pénètrent en chacun de nous, malgré nous, par le langage et par la vie en société, de même l'enfant perçoit et assimile la manière d'être de ceux qui l'entourent. Il fait et fera ce qui lui paraît non seulement naturel mais indispensable, parce qu'il l'a toujours vu autour de lui; il cherche à "s'aligner" sur les autres. On a connu par exemple des enfants entraînés tout naturellement par les parents à pratiquer le vol à la tire (pickpocket).

L'enfant est ainsi tiraillé entre des influences diverses: sa famille, ses camarades, la rue, les amis de ses parents et ces influences le dressent à se conduire de telle ou telle manière. A quoi "dressez-vous" votre enfant sans le savoir par vos comportements?

On n'y pense pas

Ce sont souvent les petites choses auxquelles on n'attache sur le coup aucune importance qui marquent le plus les enfants. Ainsi, quels jugements a-t-il l'habitude d'entendre porter sur les voisins, sur les "amis", sur les autres en général, sur la vie, sur les hommes ou sur les femmes? Qu'entend-il à cœur de jour à la radio ou à la télévision? Quelles revues lisez-vous, qui entraînent ensuite sur les tables? Quels mots employez-vous?

La grande réponse qui vient aux lèvres, et qui sert d'écran justificateur, est que "les enfants ne comprennent pas" et "qu'ils ne font pas attention" ou "qu'ils sont en train de s'amuser à part". Les études de psychologie modernes et les enquêtes ont vite jeté par terre ces pauvres arguments. L'enfant comprend AVANT même d'être en âge de parler, à plus forte raison de raisonner. Pis encore, il prend au pied de la lettre ce qu'il entend, sans savoir si c'est "pour rire" ou "manière de parler" ou "ironie".

Un spécialiste pour enfant cite le cas d'une petite qui entrainait en convulsions toutes les fois que son père partait à son travail. La raison en était que, plusieurs années auparavant, alors qu'elle n'avait que 5 ans, le père, dans une crise de fureur contre sa femme, avait crié: "Je vais te plaquer-là et vous crèverez toi et ta fille!" et il était parti en claquant la porte. La première crise de convulsions de la petite fille s'était déclarée à la suite de cette scène, renforcée par la crise de nerfs de la mère après le départ du père. Tout était rentré dans l'ordre dans la maison, quelques heures après. Le père ayant noyé sa colère à la taverne. Seuls étaient demeurés l'angoisse et l'ébranlement nerveux de la fillette à laquelle personne n'avait pensé...

Pour l'enfant, la famille, c'est le monde

Plus importante encore que le milieu naturel, la famille est tout l'univers de l'enfant, de sa naissance à l'âge scolaire, et devient ensuite le havre et le refuge de la seconde enfance. Comment alors s'étonner de retrouver des difficultés familiales à la source de presque tous les comportements anormaux? Ce milieu présente une importance et une complexité telles que la psychologie n'a pas fini de l'explorer. Nous distinguerons, pour simplifier, trois grands secteurs: le père et la mère, les frères et les sœurs, les personnes associées à la vie familiale.

Le père et la mère responsables de l'équilibre moral de l'enfant

Nous avons déjà vu la responsabilité extraordinaire des parents dans la personnalité de l'enfant et leur

rôle dans sa croissance psychologique normale. Nous avons souligné les conséquences psychologiques graves que pouvaient avoir le manquement à ces responsabilités de la part de la mère ou du père, l'absence de l'un ou de l'autre, la situation de guerre conjugale (ouverte ou latente) et plus encore le divorce. C'est ainsi que naissent les complexes.

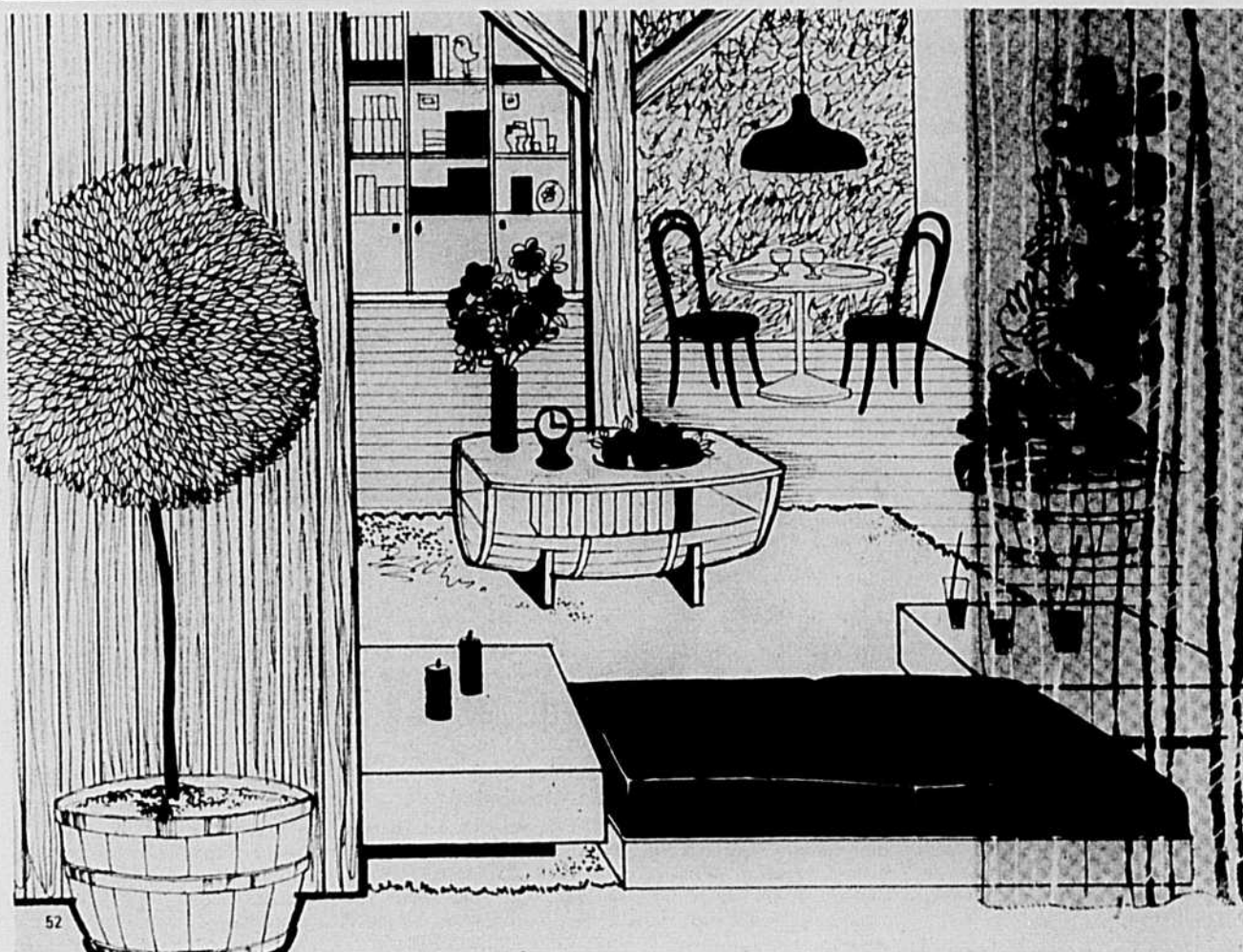
Qu'est-ce qu'un complexe?

On a appelé complexe en psychologie, ce mot a fait fortune, un sentiment qui domine toute la conduite d'un enfant ou d'un adulte, et dont les racines échappent à la conscience claire parce qu'elles remontent à une situation affective lointaine. Certains psychiatres ont maintenant remplacé le mot "complexe" par le mot "conflit" qui traduit mieux, à leur avis, la réalité des choses. En vivant, et tout naturellement, l'enfant entre en conflit, soit avec lui-même quand sa volonté essaie de s'opposer à son instinct, soit avec les autres. Le conflit naît, se développe, puis se liquide normalement. Mais nous gardons volontairement le mot "complexe" qui est devenu d'usage courant.

Le plus célèbre: le complexe d'infériorité

Le complexe d'infériorité par exemple est un sentiment qui nous pousse à croire qu'on n'est pas capable, qu'on ne peut pas, qu'on n'a pas le droit de se mettre en avant parce qu'on est écrasé par la valeur, la puissance ou la force des gens qu'on affronte. Ce sentiment domine et provoque des réactions d'infériorité en toutes occasions: il produit la timidité, le manque de courage, le manque de confiance en soi, le trac-panique, la peur d'échouer, etc. C'est qu'il a lui-même des racines très profondes qui plongent dans le passé. Nous en verrons plus tard les origines et le cheminement.

Adapté de Vincent et Mucchielli



Si tu ne vas pas à la bibliothèque la bibliothèque viendra à toi

La bibliothèque vient à toi. C'est ce qui arrive en effet avec le service des caisses-voyageuses qu'offre la Bibliothèque des Enfants de Montréal. Nous fournissons à nos lecteurs les renseignements émanant de ce service, espérant ainsi pouvoir être utile plus grand nombre.

La Bibliothèque des Enfants offre un service de caisses-voyageuses pour tous les enfants éloignés des centres urbains. Pour bénéficier de lectures adaptées au goût de chacun, on demande un minimum de \$5.00 par an. Ce qui donne droit à une caisse de 30, 40 ou 50 volumes selon les besoins. Les abonnés ont droit à 3 caisses de livres par an, échangeables tous les 4 mois. Les frais de transport sont payés par la bibliothèque.

Vous pouvez disposer de livres de références-sciences: physique, géologie botanique, etc. d'albums de toutes sortes, de romans d'aventure, biographies, récits de voyage, contes de fées; des collec-

tions Ségur, Bernage, Verne, Marabout jr, Bibliothèque Verte, Idéal-Bibliothèque, Bibliothèque de Suzette Rouge et Or Souveraine, etc.

Donnez des précisions sur l'âge des lecteurs, leurs goûts, leur degré de scolarité, s'ils sont garçons ou filles etc. Les livres peuvent être expédiés par camion ou express (express de préférence). Les enfants de 6 à 17 ans peuvent s'inscrire. Les grandes villes ne peuvent bénéficier du service des caisses-voyageuses. Les intéressés sont priés de communiquer avec Mlle Rita Imbault, la Bibliothèque des Enfants, service des caisses-voyageuses, 1295 Villaray, Montréal 329.

Des meubles qui ne coûtent rien

On ne peut tous se permettre de se procurer des meubles de style ou des meubles contemporains portant la griffe des gros fabricants. Cependant à côté de ces meubles coûteux, on trouve souvent un mobilier simple, joli et bon marché. Il se compose de tables hautes et basses, de poufs, de sièges en bois naturel ou de couleurs vives. Tout cela se combine de multiples façons. Il est possible de les compléter ou de les remplacer par des réalisations personnelles du même esprit, que vous construisez en partant de caisses, de cageots, de tonneaux. Voici des idées inspirées de Clair Foyer et qui ne coûtent rien.

Le grenier salle de séjour

On peut transformer le grenier en salle de séjour en utilisant deux tonneaux comme mobilier. L'un est coupé dans le sens de la largeur

et devient une jardinière et un bac pour l'arbuste. L'autre scié dans la longueur constitue une table basse à condition de monter le fut sur un support. Ces pieds se composent de deux panneaux de bois dont la partie supérieure épouse la courbe de la barrique. Sur le dessus, vous disposerez une plaque de verre et en-dessous, la seconde tablette reçoit les livres. Le bois sera découpé, poncé et verni. Vous pouvez le teinter en acajou. Quant aux cercles de métal, faites-les briller d'abord au papier de verre très fin et protégez-les également par un vernis. Cette installation est complétée par une série de poufs et de tables basses constituées de boîtes de faible épaisseur, laquées et recouvertes d'étoffe.

Chez les marchands de fruits, on peut dénicher des cageots qui forment d'excellents casiers de bibliothèque ou qui peuvent servir de boîtes à rangement superposées pour les jouets.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation - Lettre courte précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages - Pseudonyme court et original - pas de service d'échange - Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave VIGER, MONTRÉAL 132.

"Qu'est-ce qui peut faire changer un homme d'idée aussi vite en quelques jours???"

Je suis d'assez belle apparence et on me dit assez jolie. Je suis d'un tempérament gène mais c'est une gène que je ne réussis pas à comprendre. Je connais beaucoup de gens et je ne ferai jamais le premier pas pour leur adresser la parole, craignant je ne sais quoi. De ce fait, les gens me considèrent comme une personne indépendante et dans le fond je ne le suis pas parce qu'il paraît que quand on me connaît, c'est toute une autre impression qu'on a.

La malchance me poursuit. J'ai eu quelques amis que j'ai perdus et que j'ai réussi à oublier sans trop de difficultés mais dans le moment, j'ai assez de peine que j'ai peur de faire une dépression et vous savez aussi bien que moi que ce n'est pas drôle d'en être rendue à ce point. Je voudrais bien me changer les idées mais il n'y a rien qui réussit.

L'ami qui vient de me quitter était une perle rare à mon avis. Il avait ses défauts comme tout être humain mais je les acceptais puisque son amour était tellement grand. Il m'a toujours respectée et je suis assurée qu'il ne m'aimait pas simplement pour ma personne mais parce que j'étais le complément de sa vie. Je l'admirais beaucoup étant donné qu'il était sobre, ce qui est plutôt rare de nos jours et j'ai toujours rêvé de me trouver un tel mari. Je l'aimais du plus profond de mon cœur et je crois que c'était le vrai amour que nous éprouvions l'un pour l'autre. Nous parlions mariage. Nous ne nous sommes jamais disputés; nous discutions beaucoup et avions les mêmes idées.

Voilà qu'un terrible nuage est venu assombrir ce grand bonheur. Il n'est pas revenu me voir et est parti sans la moindre explication et rien ne prévoyait une chose semblable. J'ai essayé de le rejoindre par téléphone puisqu'il ne demeure pas dans la même paroisse; j'ai réussi à lui dire un mot après une semaine d'essai pour lui demander que nous nous rencontrions pour avoir des explications; pour empirer les choses il a refusé de me parler et à accroché le récepteur dès que je lui adressai la parole.

Je ne comprends pas sa manière d'agir puisqu'il était poli et savait faire assez bien les choses, sans être professionnel de métier. Je l'ai toujours considéré comme un homme de jugement. Qu'est-ce qui peut faire changer l'idée d'une personne aussi vite en l'espace de quelques jours?

Mes parents le traitaient comme un des membres de la famille et le recevaient à bras ouverts et plus encore. Ses parents m'estimaient également.

Pensez-vous que je puisse espérer qu'il me revienne? Quelle attitude dois-je prendre? Je suis sous l'impression que même s'il me rencontra il ne me parlerait même pas.

Vous me répondez peut-être que je devrais joindre des cercles d'amis. Dans ma paroisse, il est très difficile de le faire et je suis seule à la maison avec mes parents. Je m'intéresse aux sports mais je ne les pratique pas. Il n'y a personne de mon âge dans mon entourage, ni masculin ni féminin. Je possède une auto mais il n'y a rien d'intéressant à se ballader seule et toujours voir la même chose. J'aime la couture et confectionne pratiquement tous mes vêtements, mais faire cela simplement pour passer le temps devient monotone, tandis que ce serait si intéressant de le faire pour plaire à quelqu'un, ce qui donne un but dans la vie. C'est pourquoi, je me dis que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

PIGEON DÉCOURAGÉ

R/ La première réponse qui vient à l'esprit, c'est que votre ami a eu peur. Il a été pris de panique devant l'éventualité d'une décision à prendre. Il a choisi la fuite qui est l'arme des faibles. Ne pouvant supporter de vous donner les explications de son geste.

De deux choses l'une, ou bien il ne vous aimait pas assez ou bien, il vous aimait, mais c'est de lui dont il avait peur. Vous dites qu'il vous a toujours respectée, c'est bien beau en théorie, mais dans la pratique ce respect continu cache souvent une incapacité à manifester ses sentiments autrement qu'en paroles. Vous connaissiez son milieu et sa famille, donc il ne peut s'agir d'un homme déjà marié ou engagé ailleurs. Il serait souhaitable pour votre équilibre profond que vous sachiez exactement pourquoi il vous a ainsi laissé tomber. Écrivez-lui pour lui demander raison. S'il ne veut pas vous répondre, tentez de l'approcher par une tierce personne. Tout en conservant votre dignité et en ne vous traînant pas à ses genoux, insistez jusqu'à ce que vous sachiez. Cela ne sera pas suffisant pour vous guérir, mais deviendra un élément important d'oubli et de cicatrisation de votre mal.

Ce qui vous arrive, à votre âge, est extrêmement pénible à supporter. Il ne sert à rien de vouloir se leurrer. Une déception amoureuse pour une jeune fille de plus de 25 ans c'est un élément tournant dans l'orientation d'une vie. Mais le repliement sur soi et les apitoiements ne servent à rien. Relevez la tête et sachez faire face. Vous êtes plus forte que la vie qui vous joue un mauvais tour, vous êtes plus forte que vos sentiments qui vous pousseraient à la révolte et au désespoir. Vous êtes encore maîtresse de votre destinée. Même si elle ne doit plus prendre le visage de cet homme que vous aimiez. D'ici à ce que vous puissiez opérer un changement dans votre vie régulière, par des vacances à l'étranger, un voyage en groupe, etc, vivez chaque jour à la fois, 24 heures par 24. Glanant au fil des jours l'intérêt dans votre travail, le piquant d'un beau matin froid, la chaleur d'un sourire d'enfant, le bonheur que vous allumerez dans les yeux d'un vieillard par votre présence attentive. Vivez pour vous, pas uniquement en fonction du mari possible et éventuel. Il viendra, mais ce sera par surcroît.

Marie-Josée

LES GARS SONT-ILS TOUS PAREILS?

Q/ D'après moi, tous les gars que je connais ne sortent avec les filles que pour s'amuser, briser leur réputation ou les abaisser. Sont-ils tous hypocrites et indiscrets? S'il se passe la moindre chose entre un couple, tous les gars le savent. Au moins, s'ils disaient la vérité. Mais quand l'histoire arrive au bout, ce n'est plus la même chose du tout. Pourquoi y a-t-il tant de putains (excusez l'expression)? Si ce n'est partiellement la faute des gars. Ils en sont en quelque sorte responsables. Les filles se sont pas les seules à blâmer, mais le mépris est pour elles seules. Je suis d'accord que parmi les filles, on en rencontre des "tannantes"... Mais plusieurs filles naïves facilement influençables sont corrompues par ces démons. Mais ensuite ces mêmes corrupteurs ne tiennent pas à épouser les filles qu'ils ont séduites. Ils épouseront ce qu'ils n'ont pas mérité: ils donneront du fil à retordre à l'intact. Si une fille a le malheur d'avoir un enfant, on la méprise, on la pointe du doigt. Elle est rejetée, tandis que le garçon, le cruel, pour lui tout passe inaperçu.

Il n'est pas souvent assez mature pour prendre ses responsabilités. C'est celui-là qui rit le plus fort! Le plaisir a été pour les deux, mais le déshonneur, c'est la fille qui doit le porter toute seule. Je trouve ça vraiment injuste. Les filles donnent leur cœur à des bourreaux, pour en tirer du mépris. Il peut y avoir des malchances, quand des couples s'aiment vraiment aussi. Mais je ne parle pas de ces cas. Si le chapeau fait à quelqu'un, qu'il se le cale comme il faut sur les oreilles!

Comment agir avec les gars? S'ils ont pu avoir quelque chose d'une fille, ils s'en vantent publiquement: ce sont des filles de rien!... S'ils n'ont rien obtenu, alors ce ne sont que des blocs de glace, des "stuck-up", des "chickens"!... Je ne sais comment agir avec eux. On va me dire, restez dans le juste milieu... mais ce n'est pas souvent facile. J'aimerais avoir l'opinion des gars là-dessus.

Merci de votre opinion catégorique, vous avez la parole, Messieurs.

PETITE ELOISE: Il n'y a rien dans votre histoire qui me dise rien qui vaille. Vous avez plus qu'une tendance à la jalousie. Votre ami se comporte d'une drôle de façon et vous aussi. Vous semblez manquer passablement de sérieux dans vos propos et vos attitudes. Je ne puis rien décider des sentiments de votre ami pour vous ou pour sa belle-sœur. Essayez donc de demeurer quelque temps, sans le rencontrer. Vous parviendrez à voir plus clair en vous. Vous n'avez rien à gagner à vous montrer jalouse, même si vous aviez des raisons de l'être. Soyez plus digne et plus fine que ça. Soyez sur vos gardes à-propos de ce garçon. Vous l'aimez tellement, que vous êtes prête à faire des folies pour le conserver. En vaut-il la peine? Réfléchissez bien et observez-le avec quand même plus de détachement, si vous en êtes encore capable.

PREMIER MOIS DE 1970: Tous ces renseignements d'ordre financier que vous me demandez, vous pourriez les obtenir beaucoup plus justement de votre gérant de caisse populaire. C'est lui qui connaît les conditions du contrat que vous avez signé. Habituellement, on gagne toujours à rembourser ses dettes le plus vite possible et on sauve ainsi de l'intérêt. Pour ce qui est de savoir si vous avez droit à une partie du montant de la vente de la maison de votre mari, proportionnellement au montant que vous auriez personnel-



Françoise Gaudet-Smet présente un album de 30 modèles de courtes-pointes et huit pièces murales, dont celle-ci qui est installée dans le hall du Chénier et fait la joie des habitants de ces lieux.



Pensons au printemps

4687- Pensez aux beaux jours en vous cousant cette robe de belle ligne qui vous enjolivera aussi bien en mars, qu'en juin. NOUVELLES DE-MI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. La taille 14 1/2, buste 37 prend 2 vgs 7/8 dans le 45 po. Prix: 85c

4691- Les petites coquettes et leurs mamans seront fières de cet ensemble amusant. Charmant contraste imprimé-uni ou tweed et tricot. NOUVELLES TAILLES D'ENFANT: 2, 4, 6, 8. La taille 6 prend 1 vg 1/8 dans le 35 po. Prix: 85c

4694- La vogue du foulard n'est pas prêt de s'éteindre, variez vos tenues avec ce modèle de ligne A. NOUVELLES TAILLES DE DEMOISELLES: 7, 9, 11, 13, 15. La taille 11, buste 33 1/2 prend 1 3/8 dans le 60 po. Prix: 85c

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOUTILLÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

UN DENTIER

plus sûr
à tout moment

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez vos prothèses d'un peu de cette fameuse poudre adhésive pour dentiers FASTEETH, qui maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Etant aléatoire, FASTEETH n'agit pas sous les appareils. Nul effet gommeux, sirupeux ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous votre FASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

souriez. Vous êtes toujours la plus belle. C'est à vous-même que cette pensée fait encore le plus de bien.

MME DE BAIEVILLE: Vous pourriez toujours annoncer votre lin blanchi dans nos annonces classées de la T.C.N. Je ne connais malheureusement pas d'acheteurs intéressés dans le moment.

FLEUR DE MANDARINE: Il ne faut pas vous presser de conclure que vous ne sauriez être heureuse plus tard, parce que vous dites ne pas aimer votre père. Pourquoi le détestez-vous? Il aurait été intéressant de le découvrir. Souvent les adolescentes se font des imaginations vis-à-vis les attitudes de leurs parents. Vous êtes raisonnable de croire que vous avez avantage à attendre avant de fréquenter les garçons. Ne vous tracassez pas inutilement pour votre bonheur futur. Ce qui compte c'est que vous soyez raisonnablement heureuse actuellement. C'est aujourd'hui que vous devez vivre et prendre conscience de tout ce que vous possédez et pouvez exploiter.

COURTES-POINTES

Françoise Gaudet-Smet présente un album de 30 modèles de courtes-pointes, dont 20 patrons à grandeur de neuf pouces, à décalquer, avec indications précises du nombre de morceaux à tailler. 8 pièces murales en couleurs. \$2 l'exemplaire.

Créations Claire-Vallée,
Saint-Sylvestre (Nicolet)

Inclus \$2 en mandat postal pour l'album Courtes-Pointes de Françoise Gaudet-Smet.

Nom

Adresse

Le Docteur LaHaye promu directeur du service avicole

La direction de la division des moulées et fertilisants de la Coopérative Fédérée de Québec est heureuse de faire part à tous les intéressés de l'aviiculture québécoise de la nomination du Dr. Louis LaHaye, M.V., au poste de directeur du service avicole CO-OP.

Originaire de la région du Lac St-Pierre, le docteur LaHaye, après des études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe, obtint son doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Le ministère provincial de l'Agriculture s'assura ses services durant cinq années, dont les trois dernières furent consacrées à une spécialisation en pathologie aviaire.

En 1960, Dr. LaHaye entra à l'emploi de la division de l'Aviculture de la Coopérative Fédérée de Québec à titre de pathologiste aviaire. A la suite de l'évolution et de l'intégration des diverses productions avicoles, il s'intéressa davantage aux problèmes de gestion et d'alimentation. Il appliqua au maximum ses connaissances en pathologie aviaire à élaborer des programmes pratiques visant surtout à la prévention de diverses maladies.

Au cours des quatre dernières années, des centaines d'aviculteurs de la province de Québec ont bénéficié de la méthode de travail du Dr. LaHaye. Anxieux de se tenir à la fine pointe du progrès, il a visité un nombre con-

sidérable d'organisations de recherches et commerciales américaines appartenant à notre réseau CO-OP.



Dr Louis LAHAYE, M.V.

Par suite de l'accroissement du nombre des troupeaux de reproduction, tant pour la chair que pour la ponte, ainsi que des éleveurs commerciaux associés au réseau CO-OP, les autorités de la

division des moulées et fertilisants ont cru opportun de confier la tâche de directeur du service avicole CO-OP à un homme dont la compétence servira toute l'industrie québécoise.

Mouvement de participation

"Le mouvement coopératif s'est avéré jusqu'ici un moyen efficace aux mains des classes laborieuses pour améliorer leur situation économique. Il a permis aux gens à revenu modeste d'accéder à la propriété et au contrôle d'entreprises variées, selon une formule adaptée à leurs ressources.

"Cette dissémination de la propriété et du contrôle d'entreprises économiques prend une signification particulière chez nous, s'il est vrai - comme on dit souvent - que nous n'avons guère de traditions dans le domaine des affaires.

"Il n'est certes pas indifférent pour l'avenir de notre économie qu'un quart ou plus de nos gens, parmi ceux dont les ressources individuelles sont souvent les plus limitées, participent à la propriété et à l'administration d'entreprises nombreuses, dont l'activité est reliée à leurs préoccupations de tous les jours."

Alfred Rouleau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Par décision du Conseil d'Administration, avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à Montréal, en l'Hôtel Reine Elizabeth, les 25 février (9h. 30 le matin) et 26 février 1970.

Le secrétaire du Conseil d'Administration
L.-P. Poulin

DONNE A MONTRÉAL, ce 30ème jour de janvier 1970.

La S.C.A. de Chicoutimi dépasse le cap des trois millions de dollars

"Pour la première fois depuis notre existence, le volume des ventes a dépassé le cap des trois millions de dollars. Cet accroissement de volume au cours de cette année atteste éloquentement la collaboration et la coopération que nos sociétaires ont accordées à leur organisme". C'est par ces mots que le président de la S.C.A. de Chicoutimi, M. Paul Maltais, résumait les progrès accomplis par cette société pendant son exercice financier se terminant le 31 octobre 1969, dans son allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle de la société qui se tenait à Chicoutimi le 15 janvier.

En fait, le chiffre d'affaires de la société s'est établi à \$3,160,042, le service des produits laitiers et le service de la meunerie contribuant la plus large part du volume des affaires. La société opère plusieurs services, soit la meunerie, l'usine laitière, la ferronnerie, la boucherie, la machinerie, le pétrole et le transport. Le service des produits laitiers a reçu 18.3 millions de livres de lait, fabriqué 351,470 livres de beurre, 795,700 livres de fromage et 466,000 livres de poudre; la balan-

ce a été vendue sous forme de lait et de crème de consommation.

L'actif de la société s'établit maintenant à \$1,352,893 et l'avoir net des sociétaires, capital et réserve, atteint la somme de \$650,000. Le fonds de roulement accuse une augmentation substantielle, passant de \$190,000 à \$230,000.

Le président de la Coopérative Fédérée, M. R. Pigeon, représentait la Fédération à l'assemblée annuelle. Il a d'abord présenté ses hommages aux sociétaires et aux administrateurs pour les résultats obtenus au cours du dernier exercice. Il a aussi traité de la loyauté des sociétaires vis-à-vis leur propre entreprise, laquelle ne doit pas être considérée seulement comme un moyen facile d'obtenir de meilleurs prix ailleurs.

Au cours du dernier exercice, les membres du conseil d'administration de la société étaient MM. Paul Maltais, président, C.E. Maltais, vice-président, Philippe Tremblay, L.-J. Gagnon, Dominique Riverin, L.-G. Laberge, C.-E. Tremblay, membres. Le gérant est M. Roger Lévesque.

Colloque 1970 des coopérateurs québécois

Continuant une tradition déjà bien établie, le Conseil de la Coopération du Québec organise un autre Colloque annuel à l'intention des administrateurs et du personnel de cadre des fédérations coopératives. Le thème de ce Colloque sera une réflexion sur la situation économique et sociale du Québec et le rôle du mouvement coopératif dans la conjoncture actuelle. Ce Colloque veut donc fournir aux dirigeants de la coopération québécoise l'occasion de réfléchir ensemble sur la situation économique telle qu'elle se présente actuellement au Québec.

Ce Colloque se déroulera les 9, 10 et 11 février, à Québec. Né du désir des économiquement faibles de satisfaire leurs besoins et de se donner des pouvoirs, le mouvement coopératif québécois, dans tous les secteurs de la vie économique, a connu une évolution considérable. Aujourd'hui, les institutions coopératives sont puissantes et soumises aux règles de l'efficacité économique. Aussi peut-on raisonnablement se demander comment le mouvement coopératif doit-il s'insérer dans la situation économique et sociale du Québec pour y jouer le rôle conforme aux objectifs qui doivent être les siens.

Ce Colloque devrait contribuer à sensibiliser les dirigeants de tous les secteurs du mouvement coopératif québécois aux problèmes actuels de notre société et à élaborer une politique d'action propre au monde de la coopération.

La Coopérative Fédérée, qui représentera le secteur agricole à ces journées d'étude, sera représentée par plusieurs membres de son Conseil d'Administration.

CLINIQUE D'INFORMATION SUR LES FOURNITURES PROFESSIONNELLES

PLESSISVILLE:

Le 10 février 1970, à la Salle St-Louis

N.B. La clinique débute à 9h.00 a.m.

Nouvelle répartition des délégués à la F.C.A. et accord de principe sur les Provenances dans les Prairies

La traditionnelle opposition des intérêts Est-Ouest n'a pas manqué de se manifester une fois de plus à l'occasion de la 34e assemblée annuelle de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, qui tenait ses assises annuelles la semaine dernière, à Winnipeg.

Des 45 résolutions et principales discussions enregistrées au cours de cette session de trois jours, certains points ont retenu en particulier l'attention des délégués. Voici les principaux:

— Une lutte livrée par les délégués du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta a conduit à l'acceptation d'une nouvelle répartition des délégués au sein de la F.C.A. la résolution, adoptée de justesse, implique que la représentation sera désormais axée principalement sur des membres directs détenant leur mandat d'organismes dévoués aux intérêts généraux de la classe agricole, ceci par opposition à ceux qui

détiennent un mandat venant d'organismes commerciaux.

— L'acceptation en principe de règlements pour la commercialisation des grains de provenances à l'intérieur des prairies.

— La question du contingentement de la production laitière, ramenée à la table des discussions de la F.C.A. après avoir fait l'objet du débat principal de l'Assemblée des Producteurs de Lait, à Winnipeg, a entraîné de nouveaux affrontements. Une fois de plus, le Québec s'est vivement opposé au principe d'une politique laitière propre à chaque province, alléguant que la politique laitière nationale souffre déjà suffisamment du phénomène régional. Il semble que les nouvelles interventions faites à la F.C.A. ne devraient pas, selon les observateurs, influencer le comité des producteurs de Lait chargé d'étudier les modalités d'application d'un contingentement de la production laitière.

Structures de la F.C.A.

Cette question n'est pas nouvelle. Elle a fait l'objet de maintes discussions au cours des derniers mois et a connu son épilogue, la semaine dernière, non sans avoir au préalable suscité un long débat âprement disputé par les provinces de Québec, d'Ontario et d'Alberta, contre l'ensemble des autres provinces, favorables au statu quo.

En pratique, la résolution telle qu'adoptée signifie que désormais les organismes à membres directs, tels l'UCC doublent leur représentation, cependant que les organisations de type commercial et de mise en marché auront le même nombre de délégués. Il a été entendu que toutes les provinces, y compris celles n'ayant pas de membres directs, augmenteraient quand même leur nombre de représentants. Les provinces visées dans ce dernier cas sont la Saskatchewan et le Manitoba. Pour le Québec et l'Ontario, ça signifie six délégués de plus dans chaque cas.

D'après M. Albert Allain, Président général de l'UCC, qui pilotait l'une des deux délégations du Québec, la nouvelle représentation devrait permettre un meilleur équilibre et rendre la F.C.A. plus démocratique. L'objectif visé, à savoir un modèle d'organisation qui éliminerait la nécessité de maintenir deux organismes nationaux d'agriculteurs, sera peut-être atteint, mais il ne faut pas trop se faire l'illusion à cet effet, semble-t-il. M. Allain a commenté en effet qu'il aurait été beaucoup plus facile et opportun d'adopter une telle mesure il y a deux ou trois ans, avant que les Fermiers-Unis décident de s'organiser sur une base nationale. A tout événement, il ne s'agissait pas de doubler les effectifs pour le simple plaisir de la chose, mais bien pour y apporter des changements. Il importait que ce soient des cultivateurs, mandatés par une défense des intérêts généraux, qui assument l'essentiel des décisions de la F.C.A.

Les grains

Dès le début de la discussion sur les grains, une proposition mise de l'avant par des délégués



(Cortoisie La Presse)

Mme Rosaline D.-Ledoux nouvelle rédactrice permanente à la TCN

La Direction de La Terre de Chez Nous annonce la nomination de Mme Rosaline Désilets-Ledoux au poste de rédactrice des pages régulières. Jusqu'à son entrée en fonction, Mme Ledoux était responsable des pages du Foyer, tâche qu'elle continue d'ailleurs de cumuler avec ses nouvelles occupations.

Mme Ledoux est déjà bien connue des lecteurs puisque depuis 1961 déjà, elle signe la chronique de radio-télévision. Elle rédige depuis près de cinq ans le courrier de Marie-Josée et devient responsable des pages féminines en juin 1968. La nouvelle titulaire est la mère de trois filles: Marie-Josée, Louise et Marie-Stéphane.



Mme Rosaline D.-LEDOUX

des Marchés Agricoles du Québec et Directeur général de la Commercialisation au MAC.

La nomination de Mme Ledoux vient combler la vacance laissée par le départ de M. Alain Mourlevat qui était Secrétaire de rédaction à la TCN depuis l'été 1967. M. Mourlevat a quitté le journal pour aller poursuivre des études en économie, en France.



Les événements à venir

- VILLE DE LAVAL, jeudi le 5 et vendredi le 6 février, journée d'études inter-régionales pour les Fédérations de l'U.C.C. de la région.
- MONTRÉAL, du 5 au 8 février, à la Place Bonaventure, salon international de la Machine agricole et des industries avicoles.
- TORONTO, lundi le 9 et mardi le 10 février, 50e assemblée annuelle du West Paskers Council of Canada, en l'hôtel Royal York.
- MONTRÉAL, mardi le 11 février, au Secrétariat général de l'U.C.C., réunion de l'exécutif de la Confédération de l'U.C.C.

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

4489 PAPINEAU — MONTREAL — TEL.: 527-4161



MANCHETTES de la semaine

A l'assaut de la grosse caisse

Les Ministres des Finances des dix provinces canadiennes se réunissent cette semaine à Québec avec le Grand Argentier d'Ottawa, M. Benson. Les provinces se lancent à l'assaut du surplus que le gouvernement fédéral prévoit pour l'exercice financier en cours. Quant au Québec, de façon plus précise, il réclamera des paiements accrus au chapitre de la péréquation et demandera à nouveau le remboursement de la taxe de deux pour cent, dite de progrès social. Est-ce la fin du cauchemar de maintes commissions scolaires du Québec qui ne peuvent payer leurs enseignants?

Collision ferroviaire en Argentine

Cinq cents personnes ont été tuées ou blessées au cours de la collision ferroviaire qui s'est produite dimanche dernier au nord de Buenos-Aires, en Argentine. Un express a heurté un convoi arrêté, en raison d'une panne de locomotive. "Voyagez en toute sécurité à quatre pieds d'altitude..."

de l'Ouest, puis partiellement retirée, a eu l'effet de mettre le feu aux poudres.

Ce qui peut paraître comme une nouvelle étape, même si la délégation de l'Est n'est pas prête à crier victoire pour autant, est sans doute l'acceptation en fin de compte du principe d'une réglementation pour la commercialisation des grains de provenance à l'intérieur des provinces des Prairies. Ceci permet d'envisager qu'on puisse y mettre un peu d'ordre, mais les écarts de prix aux producteurs et aux éleveurs demeureront toujours, en raison des frais différents de manutention, de transport et d'entreposage. Ceci, même avec l'octroi d'un subside au transport. On estime que le différentiel des prix sera toujours de .30 cents le boisseau, au minimum.

Le lait

La politique laitière, adoptée par les Producteurs de Lait, est normalement entérinée par le congrès de la F.C.A. qui la fait siéner. On se rappelle que le principe d'un système national de contingentement avait été accepté à Vancouver, l'assemblée ayant

(Suite à la page 18)

Pas de femme au presbytère

Dans un nouvel effort pour faire cesser la polémique autour du célibat des prêtres, Paul VI a réaffirmé dimanche, la "loi capitale" du célibat. C'était la première fois que le pape réaffirmait la loi depuis que le conseil pastoral des Pays-Bas se fut prononcé pour son abolition et depuis que la déclaration de l'épiscopat hollandais a souhaité sous certaines conditions, la révision de cette loi.

Démangeaison Rectale Vite Soulagée

Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.

Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas, et même des cas anciens, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès résultent d'une nouvelle substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La nouvelle Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation H". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

**LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS**
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDÉS

GAGNEZ de l'argent, vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1935. Plein temps ou partiel. Vente assurée sur échantillons. Bas prix, commissions élevées, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. CROSBY COMPANY, DEPT. T., CASIER 3012, MONTREAL.

VENDEURS

à commission demandés, avec expérience pour équipement agricole

"MIX-MILL"

Territoires ouverts. Écrire: CASE 315, 515 VIGER, MONTREAL 132

\$200. A TEMPS PLEIN ou \$50. A TEMPS PARTIEL

au moins par semaine. 45% de commission. Produits de consommation. Fourneaux stock. Écrivez sans obligations à DEPT. 8, PAULA, 21 EST, ST-PAUL, MONTREAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait, 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "Clip-master" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Écrivez... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR., ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

AGRICULTEURS, aiguisons lames clipper à vaches, 0.75c set, frais de poste payés pour 2 sets et plus; réparons clipper Stewart, travail garanti. Adressez: MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AIGUISAGE-RÉPARATION Clipper d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs! Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

AIGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons, huile 75c, ouvrage garanti, retourné 24 heures. Adressez: FERME D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

SERVICE d'aiguisage et réparation de tondeuses, animaux 90c, cheveau 75c le set plus la main. Vente, échange de tondeuses neuves et secondes. Lame neuve \$6.95 - Couteau et roulette de hache-viande. Ouvrage garanti. LEOPHILE LACASSE & FILS, ST-GERVAIS, BELLECHASSE.

ANIMAUX À VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS.

Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vielleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails: LOUIS PINSKY, 54, COTE SUD, STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE, TEL.: (514) 435-0220. LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES.

VACHES et taures holstein vêtant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHÈRES, TEL.: 649-1169.

VACHES LAITIÈRES

TROUPEAUX laitiers complets avec quota de lait, aussi vaches d'Ontario pur-sang et croisées. Achat et Vente. GERRARD LAFAILLE, C.P. 429, COAT-COOK, CTE STANSTEAD, TEL.: 819-849-2814 ou 849-3606.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vêtée ou devant veler bientôt. Prix raisonnable. Livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 10ième RANG, WINDSOR, CTE RICHMOND, TEL.: 845-2149 (frais d'ap-pel acceptés).

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTE L'ASSOMPTION, ROUTE 48, TEL.: Ferme, de 8h. a.m. à 6h. p.m., 581-5670 - Résidence: 722-0956.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820, GRANDE CÔTE, R.R.2, BERTHIERVILLE, CTE BERTHIER, TEL.: 836-4809.

HEREFORD — Taureaux et génisses, 8 et 9 mois, 15/16 sang, très bonne conformation. NICOL BELLAVANCE, CAUSAPSCAL, CTE MATAPÉDIA, TEL.: 756-5623.

HOLSTEIN — Troupeau de belles Holstein, 1200 à 1400 lb dont 21 pur-sang enregistrées, 16 pur-sang non enregistrées. Prendre votre choix, une ou toutes, avec ou sans quota de lait industriel. NORMAN BERNACHE, R.R.3, WATERLOO, P.Q. TEL.: 539-1347.

A VENDRE: 80 vaches et taures dont plusieurs fraîche vêtées et quantité dues sous peu; aussi troupeau complet. Conditions faciles. JULES CÔTE, 1274 RUE SUD, COWANSVILLE, TEL.: 263-0670.

AYRSHIRE — Pour devenir membre de l'Association ou faire l'acquisition de bons sujets, écrivez à: LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC, a/s CLÉMENT BEAUCHEMIN, Propagandiste, 312, MARIE-VICTORIN, VERCHÈRES, TEL.: 583-6533.

A VENDRE: Truies et verrats HAMPSHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDEALE INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTE ST-MAURICE, QUE. TEL.: 819-264-2118 ou 264-5311.

CHAROLAIS

GÉNISSES et jeunes taureaux 7/8 à pur-sang, dont plusieurs issus du taureau français champion de Calgary. Fr. HERVIN BONNEAU, FERME LE CHAROLLES, LA PLAINE, CTE L'ASSOMPTION, TEL.: 223-2522.

(HAMPSHIRE enregistrés, nouvelles lignées). (American Yorkshire, jambons extra pesants, nouvelle importation), Duroc, Chester White, English Large Black, Landrace, Canadian Yorkshire, English Yorkshire, Lacombe, Tamworth, Berkshire, Hybrides Tachetés Bleus. Tous âges, truies saillies, verrats prêts service. Catalogue. TWEDDLE FARMS, FERGUSON, ONTARIO.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vêtant février, mars, avril; aussi animaux à boeuf. Bonnes conditions. S'adresser: CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTE MATANE, TEL.: 775-7018.

HOLSTEIN — 12 belles vaches laitières, prix intéressants. 40,000 lb avoine, très bonne qualité. GILLES LACROIX, STE-MONIQUE, (NICOLET), TEL.: 819-289-5325.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTE ST-HYACINTHE, TEL.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là!

Diam. - 16-18-20-24-30 - vide-silo "PATZ".
Nouvelles formes - 1969 - Joints invisibles et sûrs.
SILOS BEAUDRY
Jean-Paul Beaudry
St-Marc, Cte de Verchères
514-684-2348

TONNES à eau d'étable, à vendre. S'adresser à: HENRI THERRIEN, ST-AMBROISE DE KILDARE, CTE JOLIETTE, QUE. TEL.: 753-3032.

ATTENTION CULTIVATEURS! NOUS avons en main le plus bel assortiment de Refroidisseurs à bidons et en vrac, neufs et usagés, à vendre. Gros et détail. EUGENE ROY (DIVISION DE LA FERME) LITE, (C.P. 234), 142 AVENUE DU PARC, L'ASSOMPTION, TEL.: 514-837-3356.

CULTIVATEURS ALLONS VERS LE PROGRÈS

Suivez la file des gens satisfaits en faisant construire des SILOS de BÉTON ARMÉ. Ciment fait d'une coulée continue à l'aide d'une forme hydraulique coulissante ultramoderne qui élimine les joints et laisse un fini lisse et exempt d'im-perfections.

Diam. 16 à 30 pi.
SILOS MICHEL ENR.
Michel Dupuis
St-François-du-Lac
Cte Yamaska.
TEL.: 614-568-3729

CATALOGUE gratuit - Très grande quantité de vêtements pour femmes, hommes et enfants. Écrire à: 430 rue QUEEN EST, TORONTO, ONTARIO.

EVAPORATEUR DOMINION, (6 x 16) à bois, avec accessoires en excellentes conditions: souche-cheminée et panne à sirup toute neuve. LES PERES DU SAINT-ESPRIT, LIMBOUR VIA HULL, P. QUE. TEL.: 827-1812.

POUR un meilleur rendement laitier, le cultivateur sage emploie le "Roto-Groom", brosse électrique pour animaux. Pour renseignements, s'adresser à: JACQUES MONDOR, Encanteur, 613 PRINCIPALE, ST-THOMAS, CTE JOLIETTE, TEL.: 756-2354.

10,000 PIQUETS de cèdre à vendre, 6 pi. X 3 po. et plus; 7 pi. X 5 po. et plus. GAETAN CARRIER, R.R. 3, WARWICK, CTE ARTHABASKA, TEL.: 358-2521.

REFROIDISSEURS USAGÉS

NOUS offrons des Refroidisseurs à lait en vrac, de toutes dimensions, livrés dans cette région et garantis. Écrivez à: CURRY SUPPLY COMPANY, CURRYVILLE, PENNSYLVANIA 16631 ETATS-UNIS.

INSTALLATION D'ÉTABLE de marque "Jutras" pour 20 têtes de bétail, à vendre à sacrifice. R. MAHER, ROUGEMONT (ROUVILLE), TEL.: 469-2188.

FOIN - 3,000 balles de foin conditionné, de bonne qualité, à vendre. GEORGES-AIME BILLODEAU, ST-AGAPIT (LOTBINIERE), TEL.: 888-3616.

BOIS USAGE BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS
PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'16" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1 1/2" et 2 1/2" épaisseur, 5" à 9" largeur, 9' longeur, à \$60.00 du mille - Plywood neuf et usagé - MAGNAN LUMBER CO. INC. 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 104, TEL.: 931-2561.

COMMERCES À VENDRE
RESTAURANT-ÉPICERIE, seul sur place; bon chiffre d'affaires, \$6,000, comptant, balance à discuter. GÉRARD LABARRE, 9546 SHERBROOKE EST, MONTREAL 430.

COUPLES DEMANDÉS

COUPLE âgé ou femme seule ayant leur pension, pour entretien général de maison. Pas d'enfants. En retour chambre et pension pour la femme et léger salaire. Écrire: MME W.G. COUTURIER, 213, J.C. MICHAUD, ST-BASILE-le-GRAND, CTE VERCHÈRES, TEL.: 653-3491.

ECOLE DE BARBIER

ATTENTION! Apprenez métier de barbière. Pour information, téléphoner ou écrire à: ÉCOLE DE BARBIER LAROSSE LIMITÉE, 3241 RUE ST-CATHERINE EST, MONTREAL. TEL.: 522-0089.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION Cultivateurs!!! Je suis acheteur de troupeaux et de roulants de ferme au complet, dans la Province. S'adresser à: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, CTE MEGANTIC, TEL.: 362-7585.

ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et votre roulant en 1970, vous avez sans aucun doute pensé le faire par encan. Ne tardez pas pour communiquer avec un homme qui a une bonne expérience comme encanteur et de bonnes relations avec les éleveurs de toutes races d'animaux, ce qui est un gage de succès. Pour choisir une date qui vous conviendrait, il est important de la déterminer immédiatement. Nous possédons aussi, pour vous accommoder, la meilleure organisation de la province pour ce genre de ventes, à la FERME BARI-LEE si vous le désirez, une visite vous en convaincra. Merci à l'avance de votre bon encouragement. GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, TEL.: 362-2195 - PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

ATTENTION! ATTENTION! Pour ceux qui désiraient faire faire des Ventes d'animaux et de roulants de ferme par ENCAN, s'adresser à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTE ST-HYACINTHE, TEL.: 792-3595.

SATISFACTION GARANTIE
ENCAN
Jeudi, le 12 février, 1970, à MIDI précis, chez M. ROSAIRE DESCHENES, ST-SULPICE, CTE L'ASSOMPTION. La ferme est située au numéro 1721, route 2, St-Sulpice.

Sera vendu: un magnifique troupeau HOLSTEIN de CHOIX de 40 bêtes. Ce troupeau provient de l'Insémination Artificielle et est clair de test fédéral; il comprend 25 vaches laitières dont 4 pur-sang enregistrées, 3 taures de 2 1/2 ans qui vèleront à l'automne, 8 taures de 1 1/2 an, 3 génisses et un taureau de 2 mois.

LA MACHINERIE COMPREND: Tracteur Massey-Ferguson No 65 Diesel, servo-direction et chaînes; tracteur Oliver 550 avec chaînes; Conditionneur à foin Oliver; Faucheuse Oliver, att. 3 pts; Râteau-Filer Oliver; Presse à foin Oliver; Moissonneuse-Batteuse Massey-Ferguson; Semoir d'engrais chimique Oliver; Semoir International, 13 disques; Rotovator Forano, 1 an d'usage; Arroseuse Te-soma, capacité 100 gallons; Pelle arrière, à tracteur; Monte-Balles avec moteur; "Grader"; Vis à grain avec moteur; 2 Wagons Normand sur pneus, avec plate-forme; Epancheur Oliver No 480, capacité de 140 minots, opérant sur prise de force du tracteur; Sarcleur Massey-Ferguson à 3 pts; Hache-Légumes; Charrue Massey-Ferguson, 4 versoirs; Charrue Oliver, 3 versoirs; Semoir à légumes; Herse à finir, 4 sections; Charrue à rigole; Herse à disques Massey-Ferguson 28 disques; 2 Rouleaux en fer, 2 et 3 sections; 3,000 balles de bon foin; 400 balles de paille; Frigidaire Crino, capacité 12 bidons; Réservoir à eau chaude; 50 bidons; Traicuse COOP à deux chaudières. Toute l'installation de l'étable, abreuvoirs, carcans, chariot à engrais avec rail. Outils de hangar et quantité d'autres articles, trop long à énumérer.

CAUSE: AUTRE OCCUPATION. CONDITIONS: COMPTANT ou PRET DE BANQUE.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, TEL.: 362-7585.

ENCAN
chez M. ROLLAND ROBERGE, RANG GRANDE LIGNE, ST-JOACHIM, CTE SHEFFORD, Samedi, le 7 février, 1970, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 36 têtes d'animaux JERSEY, toutes claires de test fédéral, comprenant 25 vaches à lait avec quota dont 9 fraîche vêtées, les autres devant mettre bas sous peu, 4 taures d'un an, 6 génisses d'élevage et un boeuf d'un an de race JERSEY.

Aussi un jument blonde pesant 1500 lb, garantie; 2 poulains d'un an; 1 set d'attelles doubles; 1 Frigidaire à lait, capacité 8 bidons, porte sur le dessus et 20 bidons à lait.

MACHINERIE: Tracteur Massey-Ferguson 135 Diesel, neuf (55 heures d'usage); Moulin à faucher Massey-Ferguson, att. 3 pts; Râteau-Filer J.F., neuf; Voiture Normand, neuve; Herse à rouleaux Massey-Ferguson 12/12, hydraulique; Herse à ressorts Massey-Ferguson, hydraulique, 3 panneaux; neuve; Tracteur Massey-Harris No 22 avec hydraulique; Niveleuse, att. 3 pts; Herse à défricher, neuve; Epancheur d'engrais Massey-Ferguson, 90 minots, neuf; Echelle extensible; 2 Scies à chaîne Pioneer.

Équipement de sucrerie comprenant: Agres 3/12 Small; 600 chaudières à eau d'étable, galvanisées, avec chaudières; bac 3/10; bac, capacité de 1000 gallons; réservoir à eau d'étable, cap. de 125 gallons. Aussi stock de hangar trop long à énumérer.

CAUSE: MALADIE CONDITIONS: COMPTANT La terre d'une superficie de 350 arpents est aussi à vendre en partie ou en entier.

Pour information, s'adresser à: JEAN-GUY CHAMPIGNY, ENCANTEUR LICENCIÉ, ROXTON-FALLS, Cte SHEFFORD, TEL.: 548-5733.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

PERSONNE sérieuse, aimant enfants; fille-mère acceptée; certificat de santé exigé; ménage premier étage seulement; cuisine; légers travaux; \$25, à \$35, — deux jours congé; étage inférieur, école maternelle; chances d'avancement. MME C. LÉGARÉ, 1739 BOISVERT, VIMONT, LAVAL.

PERSONNE sérieuse désirant bon chez soi, aimant enfants; travail général maison privée. Chambre seule, TV \$30 par semaine. Transport remboursé après un mois de service. MME R. LEPINE, 7100, SOMERLED, MONTREAL 265. TEL.: 482-4217 (frais reversés).

FILS TISSUS COUPONS

LAINE et POLY-ON

LAINE Viscose, coul. unies: 0.69c lb - Tweed: 0.79c - 4 lb Poly-On ass. coul. à \$8.50 - 4 lb Laine Orlon ass. coul. \$8.50 - 50 lb bas nylon Dame pour tapis, plusieurs douzaines de paires peuvent se porter. Prix la lb, 0.20c - 12 paires bas pour Homme, \$3.25 - 12 paires bas pour enfant ass. \$3.00 - Prix spéciaux pour marchands - CATALOGUE et ÉCHANTILLON de laine gratuits sur demande: L. THERRIEN INC., DEPT. T.C.N., VICTORIAVILLE, P.Q.

LAINE SYNTHÉTIQUE

Laine synthétique 3 brins (ABTEX). Plus chaud que la laine, lavable à la machine. Ne se déforme pas ni ne rétrécit au lavage. Pour tous vos tricots à la broche ou au crochet: Chandails, vestes, robes, manteaux, mitaines, tiques, pantoufles, châles, tapis crochétés.

LISIÈRES en nylon fin 15 deniers. Tricotez pantoufles, sacs à main, chapeaux, supports.

TRICOTLETTE et fil pour le tissage. Retailles et coupons à la livre.

Demandez liste de prix gratuite. Ajoutez 10c pour échantillons.
FOYER D'ÉCONOMIE
172 Dalhousie,
Montréal 101.

LISIÈRES À TISSER

A QUI LA CHANCE? Lisières blanches pour teindre. Ne se déchirent pas. 1" de largeur, \$6.00/100 lb. Les plus bas prix dans toutes sortes de lisières à tisser. Demandez notre catalogue. BERTROY TEXTILES INC., 535 ST-PIERRE, DRUMMONDVILLE, QUE.

FIL À TISSER. Jersey pâle et foncé, en lisières. Fil bouclé et de fantaisie. Polyon. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

HOMMES DEMANDÉS

2 HOMMES demandés, un jeune et un plus âgé; travail général dans abattoir; ouvrage à l'année. Bon salaire. L. ARCANDE INC., 930 CREVIER, LA PROVINCENCE, ST-HYACINTHE, TEL.: 774-7381.

JEUNE homme sérieux demandé pour travail sur ferme laitière. Ouvrage à l'année. Logé. Salaire à discuter. THÉODORE ARCHAMBAULT, ST-DOMINIQUE, BAGOT, — 793-2585.

MACHINES OUTILLAGE

TRACTEURS - David Brown, Diesel, 1963, avec charrue 3 raies, \$1,000 - Farmall "A", \$250 - Farmall Cub avec faucheuse sur côté, \$250 - Massey-Ferguson 35 Diesel, \$1,000 - International B-250, \$800 - Case 600, automatique avec chargeur Lessor et cabine métallique, \$3,500 - Caterpillar D4, avec lame hydraulique, \$1,500 - Massey-Ferguson 2135 Diesel, hydraulique, dévidoir manuel (Manual Shuttle), cabine, chargeur MF-100, (11 000 heures), \$4,000 - International 300 avec charrue à 2 raies, \$1,000 - 3 Jeeps Willys, en très bon ordre. Prix à discuter - Arrache-Patates, 1 rang, International, sur pneus, récent modèle, \$325 - 2 Arrache-Patates John Deere, 2 rangs, \$500, chacun - Combine à patates McEwan Tougard, 1 rang, neuve, Prix à discuter - NAZARENGRAS INC., VILLE ST-NICOLAS, CTE LÉVIS TEL.: 832-4669.

SOUFFLEUR usagé, marche arrière; Tracteurs usagés, de toutes marques; Moulange stationnaire; "Chopper" New-Holland, prise de pouvoir Cockshutt. S'adresser à: ROLAND QUELETTE ENR., 420 BOUL. LABELLE, ST-JANVIER, TEL.: 438-7835 - REPRESENTANT DAVID-BROWN, NEW-HOLLAND, FORANO et ALLIED-CHALMERS.

UN DEMANDÉ

ACHETEUR de troupeaux laitiers pur-sang ou croisés et roulants de ferme. S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE, CTE NICOLET, TEL.: 23-S-1.

JE SUIS intéressé à acheter troupeaux et roulants de ferme au complet. JULES CÔTE, ENCANTEUR, 1274 RUE SUD, COWANSVILLE, TEL.: 263-0670.

MAISON de campagne à louer avec bâtiments; environ 35 milles de Montréal. PAUL-EMILE ROUX, 264 ST-JEAN LONGUEUIL, TEL.: 679-9213.

ACHETÉRAIS rouet, antiquités, table de pin (36 x 80, préférence sur trépiéd). Envoyer description à: M. MICHALSKI, 174 BOULANGER, ST-BRUNO, (VERCHÈRES), TEL.: 653-4965.

PNEUS D'AVION

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants, pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! H. DUBOIS & FILS LTÉE, VILLE ST-REMI, P.Q. TEL.: 454-2442.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS D'UN JOUR pour la ponte, à deux fins et aussi pour la chair. Demandez notre liste de prix. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL (PONT-VIAU), QUE. TEL.: 514-669-3656.

BONNIE'S PONDEUSES

BONNIE'S. Votre source de confiance, ce qu'il y a de plus profitable, poudeuses d'oeufs bruns, poudeuses d'oeufs blancs aussi. Nous avons les races dominantes. Rouges X Sussex. Commandez dès maintenant pour livraison hâtive cet hiver et au printemps. Écrivez pour liste de prix et détails. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.

POUSSINS d'un jour et démarrés, canons, chapons de 4 semaines, dindonneaux, faisans, oisons, commandez ceux-ci maintenant! Poulettes plus âgées, tous âges. Livraison immédiate et future. Catalogue. TWEDDLE CHICKS, FERGUSON, ONTARIO.

POUSSINS de qualité "Supérieure", poussins d'un jour, coquets, mélangés; livraison immédiate ou plus tard; poulettes, coquets démarrés; races populaires, poudeuses, à double fin. Catalogue, liste de prix gratuits. COUVOIR SUPÉRIEUR, LINWOOD, ONTARIO.

REMÈDES

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie sanglée. Pas d'élasticité. Pas d'acier. Écrire à: SMITH MANUFACTURING CO. Dept. 200, B.P. Preston, Ontario.

TERRES À VENDRE

VOULEZ-VOUS vendre votre ferme? Si elle est en opération et si elle est située à moins de 50 milles de Montréal, écrivez à: H. POLL, 1533 MCGREGOR, MONTREAL 109.

À VENDRE: Ferme de 114 acres dont 90 en culture, avec maison, grange-étable, 2 granges, 2 porcheries, laiterie, silo et remise; située à Upton, comté Bagot; ancienne propriété de M. Yvon Lafontaine. S'adresser à: ROCH CÔTE, Conseiller en crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 1600 RUE GIRAUD, CHAMBRÉ 328, ST-HYACINTHE, P.Q. TEL.: 773-2519.

FERME AVICOLE, maison rénovee, chauffage central, poulailler (11,000 broilers), 25 arpent, terre jardinage, drainée; tracteur, machinerie; équipement complet; 100 colonies. Prix \$26,000.00. J.J. PLOUFFE, ST-ESPRIIT, MONTREAL 839-6015 - MONTREAL 351-9403.

FERME, à 35 milles de Montréal, 272 arpents, 200 en culture; bien bâtie, sans rouler. S'adresser à: YVON CADIEUX, R.R. 2, RIGAUD, (VAU-DREUIL), TEL.: 238-4584.

FERMES et commerce à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG., COURTIER EN IMMEUBLES, 240, RUE PRINCIPALE, L'ANGE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE. (C.P. 111). MME Antoine Williams Agent - Luc Dion, Courtier, Professionnel. TEL.: 293-5693.

Les oeufs rares et chers aux Etats-Unis

Les oeufs seraient très rares aux Etats-Unis. Et va sans dire que, dans le siècle où nous vivons, une marchandise rare devient vite très coûteuse, surtout lorsqu'il s'agit d'une denrée alimentaire.

La pénurie la plus grave depuis au delà de 20 ans, depuis 1948 exactement, accompagnée de prix qui se situent à un sommet comparable à celui d'il y a 22 ans.

La rareté de 1948 aurait été provoquée par une réduction graduelle des troupeaux de ponte après le deuxième conflit mondial. Il ne serait pas surprenant que la rareté actuelle soit attribuable à un facteur semblable: un nombre de poules insuffisant pour répondre à la demande nationale.

Faut-il s'en réjouir de ce côté-ci de la frontière et entretenir l'espoir de vendre au voisin partie d'une production qui est en train d'augmenter?

La dépêche en provenance de New-York, qui nous informe de cette pénurie d'oeufs "yankee", souligne que les Etats-Unis en importent à l'état frais depuis quelque temps d'Espagne, de Grande-Bretagne, du Danemark et de la Hollande, mais il n'y est pas fait mention du Canada. Ils importent aussi des produits d'oeufs des mêmes pays ainsi que de la Pologne.

De 70 à 95 cents

Il est vrai que nos bons amis d'outre-Atlantique ne sont guère impressionnés par les chiffres qui ne comptent pas au moins six ou neuf zéros, mais nous leur en avons exporté de 13 à 14.000 caisses (de 30 douzaines chacune) au cours des dernières semaines de 1969 contre à peu près rien l'année précédente. Durant la seule semaine terminée le 3 janvier, nous leur en avons vendu quelque 6.200 caisses -- tous de la catégorie A. Mais voilà qui ne compte guère pour une population de 225 millions d'habitants!

La même dépêche déplore que les prix de détail varient de 70 à 95 cents la douzaine. Il serait peut-être à propos de rappeler que, durant les semaines de Noël et du Jour de l'An, nos consommateurs ont payé de 60 à 83 cents la douzaine pour la meilleure catégorie. Pourtant, nos journaux ne

l'ont pas crié aussi fort qu'ils le font maintenant qu'il s'agit des Etats-Unis.

En fait, le prix des oeufs aux E.-U. a suivi un peu la même courbe que chez nous depuis le milieu de l'été ou à peu près. La seule différence est que, chez nous, ils n'ont pas atteint tout à fait le sommet des dernières semaines chez nos voisins.

Causes variées

Les causes de cette rareté et de cette cherté aux Etats-Unis découlent d'un concours de circonstances. Mais répétons-le avant de l'oublier: la cause principale vient de ce qu'un trop petit nombre de poules ont été impuissantes à satisfaire une demande vive d'un trop grand nombre de consommateurs.

Demande activée par le coût élevé de la viande, surtout des viandes rouges, ce qui a porté le consommateur à se tourner vers les oeufs comme source de protéine. Demande aussi plus active que prévu pour les produits d'oeufs. Intervention des spéculateurs dans les ventes à terme à la Bourse. Rien que dans l'Etat de New-York, diminution de 30.000 à 14.000 troupeaux de poules en moins de dix ans. Baisse de la ponte dans de nombreuses basses-cours par suite d'une maladie respiratoire connue, sauf erreur, sous le nom de maladie de Marek.

A la ferme: 40-60c

Enfin, un hiver rigoureux et des tempêtes de neige dans des régions où les poulaillers n'étaient pas construits pour supporter de telles intempéries.

Enfin, des commerçants et de gros importateurs estiment qu'il s'agit d'une situation créée artificiellement. Ils accusent les aviculteurs de soustraire leurs oeufs du marché pour provoquer des hausses de prix. Les dernières cotes au producteur ou à la ferme variaient de 40 à 60 cents pour la catégorie dite "gros blancs" -- ce qui ne diffère pas tellement des prix canadiens en fin de décembre.

L'un des gros importateurs des E.-U. se propose d'en commander 153 millions (d'oeufs) en Espagne durant janvier et février. "ce qui devrait ramener le marché à un niveau réaliste," dit-il.

Nouvelle...

(Suite de la page 5)

référé au Conseil d'administration le soin d'étudier plus à fond cette question. Après s'être réuni, celui-ci a à son tour décidé de référer le tout à un comité spécial, ce qui devrait avoir pour effet de retarder une prise définitive de position, selon l'UCC.

À tout événement, la question est revenue devant la F.C.A. après que quelques délégués alléguèrent qu'ils n'avaient pu soumettre leurs résolutions émanant des fédérations agricoles provinciales à l'Assemblée de la Fédération canadienne des Producteurs de Lait. Ils sont revenus avec des demandes de contingents régionaux et le principe de l'auto-suffisance des provinces. Le tout devait finalement être renvoyée, non sans avoir nécessité plusieurs interventions énergiques, en particulier de la part du Québec, tant du côté de la délégation de l'UCC que de celui de la Coopérative Fédérée de Québec.

Questions diverses

Se référant au rapport de la Commission Barber sur les prix de la Machinerie Agricole, l'Assemblée de la F.C.A. a adopté une résolution pour que le Gouvernement central institue si nécessaire une commission nationale chargée d'effectuer les achats de machines aratoires pour le compte des agriculteurs. Cette résolution a rallié tous les délégués, à l'exception du représentant d'une coopérative de l'Ouest, spécialisée dans la fabrication de telle machinerie.

Une autre résolution réclame de la part des autorités gouvernementales l'adoption d'une loi-cadre permettant la réalisation d'organismes nationaux pour diverses productions, qui pourraient être du même type que la Commission Canadienne du Lait.

On a également discuté de fiscalité et de pauvreté. Ces questions ont pris la forme de mémoires à être soumis à l'attention des autorités compétentes.

M. Charles Munro d'Ontario a été réélu à la présidence de la F.C.A. au terme de l'assemblée annuelle cependant que MM. Roland Pigeon, de la Coopérative Fédérée de Québec et Ted Boden, de la Saskatchewan, ont respectivement été élu et réélu à la 1ère et à la 2e vice-présidence de la Fédération. M. Albert Allain, de l'UCC, a été choisi comme membre de l'exécutif, cependant que M. Gabriel Saab, de l'UCC et M. Roland Belcourt, de la Fédérée, siégeront sur le conseil d'administration.



OEUFS: marché généralement ferme

La presque totalité des marchés aux oeufs du Canada sont demeurés soutenus ou se sont affermis la semaine dernière. Dans bon nombre de régions, les prix au producteur des catégories supérieures ont marqué des gains variant de 1/2 à 5 cents la douzaine. Quelques exceptions cependant où toutes ou quelques-unes de ces catégories accusaient un recul de 1/2-4c. La cote des dernières catégories est demeurée telle quelle ou a augmenté de 1-10c à certains endroits.

Prix moyen pondéré des A gros en cartons lors de la fermeture, du gros au détail: à Montréal, 61,3c ou presque 1c de plus que la semaine précédente; à Toronto, 58,6, soit 2 de c. de plus.

Prix au producteur des oeufs non classés à Montréal: A extra gros, 51-53c; A gros, 49-50c, soit dans chaque cas 1c de plus que durant la semaine antérieure; à moyens, 45-47c ou 1c de plus à la cote supérieure; A petits, 1c de plus à 36-38; B et C, inchangés à 19-24 et 15-18c respectivement.

A quelques exceptions près, prix variant de soutenus à fermes dans les deux principales provinces. En Ontario, le marché a eu peine à se maintenir soutenu en certaines régions alors qu'on anticipait sans doute des exportations croissantes vers les Etats-Unis. Les arrivages suffisaient pour répondre à une demande locale active. L'offre a augmenté à Montréal, mais elle ne suffisait pas aux besoins de sorte que les prix ont continué de monter graduellement.

Provinces atlantiques: état ferme du marché; prix en avance partout sauf à Terre-Neuve où ils n'ont pas changé; exportations de 1.324 caisses de la Nouvelle-Ecosse aux Etats-Unis. Arrivages courants voulus pour satisfaire une demande variant de passable à bonne.

VOLAILLE: changements mineurs

Prix généralement soutenus payés au producteur pour les volailles de bonne qualité la semaine dernière, à l'exception de quelques révisions peu importantes à l'égard de certaines classes et pesanteurs.

Volaille vivante: fléchissement de 1/2c la livre des poulets lourds à Montréal et à Toronto. On signale aussi des changements fractionnaires de prix à Toronto et Edmonton pour les poules de poids léger.

La production de la chair de volaille en 1969 a été la seule à augmenter (11,5%) dans les établissements assujettis à l'inspection fédérale. Il y a eu diminution de 4,2% -- par rapport à 1968 -- pour l'ensemble des viandes rouges. La réduction a été particulièrement sensible pour le mouton et l'agneau (25%), pour le veau (20% près) tandis que le porc baissait de 6,8% et le boeuf de 1,3%.

PORCS: \$1.50 de plus à Montréal

A peu près tous les marchés aux porcs étaient à la hausse de nouveau la semaine dernière. Mais c'est dans l'Est qu'ils ont fait leurs gains les plus imposants.

Prix de base des sujets appartenant à l'indice moyen (100): Toronto, hausse modérée à \$40-\$41,30; Montréal, gain de \$1,50 les 100 livres à \$38,50-\$39,15 -- niveau le plus élevé depuis un bon bout de temps; Winnipeg, avance de 20c en fermeture à \$37,90-\$38,85; Calgary, un peu plus élevés en moyenne à \$36,75-\$37,15; Edmonton, environ 50c de plus à \$36,50-\$37,60; Lethbridge, \$36,50-\$36,80; Saskatoon, également en hausse à \$37,15-\$37,50.

Volume des arrivages pendant la semaine qui a pris fin le 24 janvier: 155.838 au total, soit presque 22.000 têtes de plus que durant la semaine correspondante de l'an dernier. A peu près toutes les régions du pays enregistraient des expéditions accrues, principalement les trois provinces des Prairies dont l'Alberta en particulier: le Québec était seul à faire exception.

Proportion des porcs admissibles à la prime de \$1,50 à la qualité: 12,7% dans l'ensemble du pays; 21,3% dans les provinces atlantiques; 14,6% au Québec; 11,4% en Ontario; 10,1% au Manitoba; 14,1% en Saskatchewan; 11,5% en Alberta; 15,6% en Colombie.

VEAUX: 50c de plus à Montréal

Le marché des veaux s'est encore bien comporté la semaine dernière, sauf à Winnipeg peut-être. A Toronto, les Bons et De choix ont continué de se vendre \$35-\$45; à Montréal, de soutenus à 50c de plus les 100 livres à \$42-\$48,50; à Winnipeg, perte de \$1-\$2 ou \$40-\$45; le marché d'Edmonton était inchangé dans l'ensemble à \$43-\$47. Veaux de première qualité du type à boucherie: \$29-\$33 à Winnipeg et \$28-\$40 à Edmonton.

AGNEAUX: variantes de prix

Le marché des agneaux et moutons n'a pas tellement changé la semaine dernière. A Toronto, les bons agneaux ont marqué une très faible hausse à \$34,50-\$35,50; par contre, Winnipeg accusait un fort recul de \$1-\$3 les 100 livres à \$26-\$28; Edmonton et Lethbridge sont demeurés stationnaires à \$28,50 et \$28-\$28,50 respectivement. Prix des agneaux admissibles au prix de soutien du 1er avril 1969 à la fin de janvier 1970: \$30,77 les 100 livres contre \$27,10 durant la même période de l'année précédente.

BOVINS: tendance à la baisse

En dépit d'arrivages modérés dans la plupart des régions, toutes les catégories et classes de bovins étaient moins en demande la semaine dernière et ont accusé des baisses de prix; les acheteurs manifestaient peu d'empressement par suite des lenteurs et de l'instabilité du marché au gros. Une exception à signaler: les vaches à Montréal. A Toronto, les bouvillons de choix se vendaient \$1 de moins.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, génisses et vaches, baisses variant de 50c à \$1,25 les 100 livres -- à Montréal, certaines ventes de bonnes vaches se faisaient à prix meilleurs que la semaine précédente, mais à \$21,25-\$23,75 dans l'ensemble; taureaux, soutenus en général, mais occasionnellement \$1 de moins.

Bovins d'emboche ou de remplacement: offre restreinte et demande allant de bonne à modérée; prix fluctuant de \$1 dans les deux sens. Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 277 têtes seulement.

TOUTE UNE CARRIÈRE ASSURANCE-VIE ET ASSURANCE GÉNÉRALE

Des horizons s'ouvrent.

Devenez **REPRÉSENTANT**

en assurance-vie, automobile, incendie, responsabilité, fonds de placement.

Servir une clientèle de choix dans votre région

TOUTE UNE CARRIÈRE
s'ouvre aux
hommes jeunes
dynamiques
et pleins
d'enthousiasme



ASSURANCES U.C.C.
COMPAGNIE MUTUELLE

1259, RUE BERRI, MONTRÉAL 132

Je désire plus d'informations sur la carrière que vous offrez.

Nom.

Adresse.

Occupation. Tél.

Etat civil. Age.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

MARDI, 3 FEVRIER 1970

Le prix des oeufs a fléchi pour toutes les catégories. Les offres furent abondantes pour une demande passable. Le marché du poulet de grill fut plus ferme tandis que la demande pour le gros poulet fut faible. La tenue du marché pour la poule et le dindon est demeurée la même.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal
POULETS

6 lb et plus	44c-45c
5 lb et moins de 6	42c-44c
4 lb et moins de 5	34c-36c

Poulets à griller et à frire
(sous glace)
Moins de 4 lb 31c-32c

POULES	
6 lb et plus	38c-40c
5 lb et moins de 6	38c-40c
4 lb et moins de 5	38c-40c
Moins de 4 lb	32c

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	41c-42c
10 lb et moins de 16	43c-45c
16 lb et plus	40c-41c
Canards	62c-65c

OEUFS

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douzaine)	
A-Extra-gros	62.0c
A-Gros	59.2c
A-Moyens	55.3c
A-Petits	47.7c

Prix de détail aux consommateurs à Montréal (cartons d'une douzaine)	
A-Extra-Gros	67c-70c
A-Gros	64c-67c
A-Moyens	61c-63c
A-Petits	54c-57c

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

**SEMAINE TERMINÉE
LE 31 JANVIER 1970**

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64c, 93, 65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, 65c.

F.A.B. MONTREAL

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 20c à 22c. Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs, 19c à 19 1/2c. Aliments du bétail, sacs, 17 1/2c à 18c.

Poudre de lait de beurre, bétail, 14c à 14 1/2c.

Poudre de petit lait, 04c à 04 1/2c.

Caséine 30 mailles, 32c à 33c. Lait évaporé, caisse 48 / 16, 8.05.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon), 94c.

Du 21 au 27 janvier 1970 inclusivement: Prix du fromage blanc classé no 1, 46c à 46.5c, coloré, 46.3c à 46.8c (lait cru).

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal
POULETS

7 lb et plus	22c-23c
6 lb et moins de 7	21c
5 lb et moins de 6	19c

Poulets à griller et à frire
Moins de 5 lb 18c

POULES	
7 lb et plus	18c
6 lb et moins de 7	14c
5 lb et moins de 6	10c
Moins de 5 lb	9c

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	25c
12 lb et moins de 20	nil
20 lb et plus	nil
Dindons adultes	nil
Moins de 20 lb	nil

POMMES DE TERRE

LE 2 FEVRIER 1970
Ventes par les grossistes

Québec	50 lb	1.50-1.70
Québec	10 lb	0.38-0.40
N.-B.	50 lb	1.65-1.75
N.-B.	10 lb	0.40-0.42
I. P.-E.	75 lb	2.40-2.60
I. P.-E.	50 lb	1.80-1.85
I. P.-E.	10 lb	0.45-0.47
Wash. Russet	50 lb	6.25
Fla. rouges	50 lb	5.00
Cal. blanches	100 lb	8.00-8.50
Cal. blanches	50 lb	4.25-4.50
Virg., sucrées	boisseau	6.00

PORCS ABATTUS

Prix payés, lundi, le 2 février 1970

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
Prix de base	38.50	37.50	39.80-40.70
Truies	nil	nil	33.10

Depuis le 1er janvier 1970, l'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$1.50 sur la qualité des porcs est versé pour ceux qui obtiennent un indice de 105 et plus.

Les 26, 27 et 28 janvier 1970

MARCHÉ DE L'OUEST

Aucune réception de pores.

MARCHÉ DE L'EST

Le prix de base des pores cette semaine est \$1.50 plus élevé comparé à la semaine dernière.
Prix de base: 74 à \$38.50
4 à \$38.50 plus \$1.00 ch.

FRUITS

ET

LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m.

LE 2 FEVRIER 1970

Ventes par les producteurs

FRUITS

POMMES: McIntosh 2.50 - 2.75, 3 po. et plus, 3.25 - 3.50, Wolf River 2.00 - 2.25, Cortland 2.25 / boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 2.25 - 2.50 / 50 lb.

CAROTTES: 3.50 - 3.75 / 50 lb, 3.75 - 4.25 / 24 cellos de 2 lb.

CHOUX: 3.75 - 4.00 / 18, Rouges & Savoy 3.00 - 3.50 / 12.

OIGNONS: 4.00 - 4.25, gros 4.75 - 5.00 / 50 lb, 5.50 - 5.75 / 24 cellos de 2 lb.

PANAIS: 3.00 - 3.50 / boisseau, 1.75 - 2.00 / 20 lb, 2.25 - 2.50 / 12 x 2 lb.

POIREAUX: 1.50 - 1.75 / doz.

RUTABAGA: 2.75 - 3.00 / 50 lb.

PATATES: 1.50 - 1.70 / 50 lb, .85 - .90 / 25 lb, .38 - .40 / 10 lb.

MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et basé sur la fermeture du marché de Chicago, le 30 janvier 1970.

TRACK MONTREAL PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3
en vrac, 100lb 2.75



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 2 février 1970.

Les réceptions: 443 bovins, 339 veaux, 32 pores, 8 moutons.

Comparativement à celles de lundi dernier, les réceptions de bovins, lundi, étaient inférieures et se composaient de 75 bouvillons, 337 taures et vaches ainsi que de 31 taureaux. Toutes les catégories étaient en assez bonne demande et le marché était actif. Tandis que les prix payés pour les taures et les taureaux étaient de stables à fermes, ceux payés pour les bouvillons et les vaches étaient de \$0.50 à \$1.00 plus bas.

Les réceptions de veaux, lundi, étaient plus nombreuses que la semaine dernière et se composaient de sujets de qualités mélangées. Toutes les catégories, étaient en assez bonne demande et le marché était actif. Les prix payés, lundi, pour les diverses catégories offertes étaient de \$1.00 plus bas que ceux de lundi dernier.

Le prix de base des pores cette semaine est de \$38.50.

Agneaux et moutons: aucune vente d'enregistrée à date.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 2 février 1970.

Les réceptions: 416 bovins, 510 veaux, 8 pores et 3 agneaux et moutons.

Lundi, à l'ouverture du marché, la demande était bonne pour toutes les classes de bovins et le marché était actif. Les réceptions étaient à peu près les mêmes que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. Tandis que les bouvillons et les taures rapportaient des prix stables comparés à ceux de la semaine dernière, ceux payés pour les vaches étaient légèrement moins élevés. Les prix des taureaux sont demeurés stables.

Les arrivages de veaux étaient un peu plus nombreux que lundi dernier et se formaient en grande partie de sujets de qualités commune et moyenne. Le marché était actif et la demande bonne pour toutes les classes. En général, les diverses catégories rapportaient des prix stables comparés à la semaine dernière.

Le prix de base des pores est de \$1.00 plus bas que la semaine dernière, soit \$37.50.

Un petit lot d'agneaux requis pour l'abattage rituel a rapporté \$38.00 les 100 livres.

MARCHÉ DE L'OUEST BOUVILLONS

Choix	31.50-32.75
Bons	30.00-31.25
Moyens	28.50-29.75
Communs	24.25-28.00

VACHES

Les meilleures	23.75-24.50
Bonnes	22.25-23.50
Moyennes	20.50-22.00
Communes	19.00-20.25
Très communes	14.75-18.75

TAUREAUX

Bons	25.50-27.50
Ventes jusqu'à	31.00
Communs et moyens	23.75-25.00

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	24.75-26.00
Moyennes	23.00-24.50
Communes	20.75-22.75

VEAUX DE LAIT

Bons	43.00-46.00
Ventes jusqu'à	47.00
Moyens	38.00-42.50
Communs	20.00-37.75

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	28.75-29.75
Moyens	26.75-27.25
Communs	23.00

VACHES

Les meilleures	22.75-23.50
Bonnes	21.25-22.50
Moyennes	19.50-21.00
Communes	18.00-19.25
Très communes	13.75-17.50

TAUREAUX

Bons	25.50-28.00
Ventes jusqu'à	29.25
Communs et moyens	21.50-25.00

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	25.00-25.75
Moyennes	23.50-23.75
Communes	20.25-22.25

VEAUX DE LAIT

Bons	41.50-47.50
Ventes jusqu'à	49.50
Moyens	36.00-41.00
Communs	25.00-35.50

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	38.00
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

Début des négociations avec les distributeurs d'oeufs

Une première rencontre groupant les représentants de la Fédération et ceux de l'Association des Distributeurs d'Oeufs a eu lieu vendredi le 23 janvier aux fins d'entamer la négociation des conditions de distribution des oeufs au Québec. Rappelons que suite à une requête déposée auprès de la Régie des Marchés le 14 octobre dernier par l'Association, aux fins d'être accréditée aux termes de l'article 27 de la Loi des Marchés Agricoles, la Régie des Marchés a accrédité en date du 14 janvier, cette Association.

La rencontre du 23 janvier s'est déroulée, au dire des représentants de la Fédération, de façon très satisfaisante. L'étude clause par clause du projet de contrat expédié par la Fédération à la plupart des distributeurs avec qui elle entend transiger a été faite de façon accélérée. Les deux parties se sont rencontrées à nouveau vendredi le 30 janvier et les négociateurs de l'Association ont ensuite réuni leurs membres le 3 février, à l'Institut de Technologie de St-Hyacinthe pour faire rapport et pré-

ser leur mandat. Les négociations entre la Fédération et l'Association reprendront ensuite jeudi le 5 février pour se poursuivre le 6, si nécessaire.

Mentionnons d'autre part que la Régie des Marchés Agricoles a ordonné la formation d'un comité d'arbitrage dans le cas du litige qui oppose la Fédération à la Meunerie Coopérative de Joliette, au Magasin des Aviculteurs Inc. et à Les Oeufs Vachon Inc.. Comme ces trois postes sont représentés par le même procureur et que dans tous les cas, le litige porte sur la même clause soit la clause monétaire, la Régie a ordonné qu'un seul arbitrage soit fait. Les deux parties devaient nommer leur arbitre respectif et ces deux arbitres se choisir un pré-

sident. La décision arbitrale devra être rendue au plus tard vendredi le 6 février.

Le Directeur-Général de la Fédération nous fait part que le Comité des Quotas de la Fédération se réunira sous peu afin d'étudier la situation et pour faire des recommandations appropriées aux administrateurs de la Fédération pour le contingentement de la production et de la mise en marché pour l'année 1970. Les recommandations du comité ont été soumises au Conseil d'Administration et un projet devrait être soumis lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, qui se tiendra le 31 mars prochain, par suite d'une décision du Conseil d'administration, à sa réunion du 29 janvier.



Cette photographie prise au sortir d'une audience de la Régie des Marchés Agricoles du Québec, peu avant l'accréditation de l'Association des Distributeurs d'oeufs, nous montre autour de M. Ovide Labelle, au centre, Président de la Fédération des Producteurs d'oeufs de Consommation du Québec, MM. Louis Labrecque, Alban Majeau, Fernand Labelle et Jean Labelle, quelques-uns des principaux intéressés lors de l'audience.

Photo TCN

L'agriculture en France

Autre pays, même problème

Un député français vient d'écrire dans le journal Le Monde que "la marmite agricole risque à tout moment de sauter". Le mécontentement des cultivateurs est marqué par des manifestations auxquelles ont participé 30,000 d'entre eux, ces jours derniers.

Les agriculteurs sont mécontents car la majorité d'entre eux ne progresse pas. Leur revenu reste identique. Le fermier qui gère de 10 à 20 hectares et qui lutte contre la misère bénéficie de 3,500 francs de la part de l'État alors que celui qui exploite 100 hectares touche 32,000 francs par an. "On donne ainsi une Cadillac de plus à celui qui en a déjà une".

Le journal France-Soir de son côté écrit que "jamais aucun pays n'a fait autant pour son agriculture que la France depuis quelques années, mais la dimension des problèmes est telle que les milliards n'ont rien résolu. Les paysans manifestent car ils ont le sentiment d'être au ban de la société."

"Depuis dix ans, écrit l'Express en citant le secrétaire général de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles, M. Michel Debatisse, on n'a cessé d'engager les agriculteurs à moderniser leurs installations. Soudain, on leur dit qu'ils sont trop nombreux et ceux qui ont investi apprennent avec stupeur qu'ils seront inutiles dans dix ou quinze ans. Ce que le gouvernement redoute le plus : une conjonction des mécontents qui souderait toute la jeune génération en une force explosive."



"J'ai pensé que tu avais besoin d'une petite occupation en dehors de la maison de temps en temps..."

L'assurance-récolte, une bonne affaire?

Oui monsieur!

Et je l'ai à moitié prix!



déclare M. Léo Ricard, St-Alexis, Co. Montcalm

Comment cela? Parce que le gouvernement paie l'autre moitié de votre prime quand vous assurez vos récoltes auprès de la Régie de l'Assurance-récolte du Québec.

Une bonne affaire pour nos cultivateurs.

L'Assurance-récolte, en effet, vous permet de protéger le travail et les capitaux que vous investissez chaque année dans votre ferme et, par le fait même, votre revenu annuel, votre sécurité financière.

La Régie de l'Assurance-récolte du Québec vous garantit cette protection en vous offrant d'assurer à très bon compte vos récoltes de plantes fourragères, de céréales, de maïs, de tabac jaune, de betterave sucrière et de blé d'hiver. Fait à noter: pour la seule année de récolte 1968, la Régie a versé près de \$5,000,000 en indemnités à des milliers d'assurés qui autrement auraient perdu une partie importante de leurs revenus, du fruit de leur travail.

Cette année encore, assurez vos récoltes auprès de la Régie de l'Assurance-récolte du Québec.

Vous agirez en bon homme d'affaire.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

Hôtel du Gouvernement, Québec.

En bon homme d'affaire, je veux assurer mes récoltes de l'année 1970. Veuillez communiquer avec moi.

Nom _____

Adresse _____



TC-3